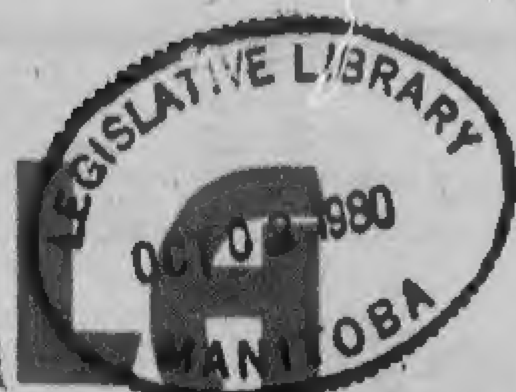


LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 24 Saint-Boniface Jeudi 2 octobre 1980



Richer inaugure un terrain de jeux

Une journée importante la semaine dernière dans la vie du village de Richer, où l'on inaugurait officiellement le nouveau terrain de jeux de l'école élémentaire, qui reste toutefois accessible à tout le monde.

Le chien de garde du vieux Saint-Boniface

On a beaucoup parlé dernièrement de l'importance des 32 millions de dollars que vont injecter les gouvernements fédéral, provincial et municipal sur une période de cinq ans en vue de revitaliser le centre ville de Winnipeg, y compris (miracle?) le vieux Saint-Boniface. Mais ces bonnes nouvelles ne doivent surtout pas éclipser le travail effectué dans le nord de Saint-Boniface grâce au Programme d'amélioration des quartiers.

par Bernard BOCQUEL

Le Programme d'amélioration des quartiers, dont a bénéficié la région au nord du boulevard Provencher et au sud du chemin de fer du C.N., prévoyait une clause intéressante: il fallait que les résidants de l'endroit concerné participent à l'élaboration et à l'exécution du programme. Et c'est en 1977 qu'a été élu un premier comité de résidants du quartier situé au nord du boulevard Provencher, pour répondre aux exigences du programme.

Aujourd'hui, alors que le Programme d'amélioration pour Saint-Boniface sera achevé à la fin de l'année, on peut déjà affirmer que l'association des résidants du nord de Saint-Boniface continuera le travail entamé ces dernières années, pour s'assurer que cette partie de Saint-Boniface devienne un quartier résidentiel de plus en plus agréable à vivre.

(Suite à la page 3)

Au sommaire

Le moteur de l'unité

L'unité ne règne pas toujours au sein de la communauté franco-manitobaine, tant s'en faut. Dans une OPINION, en page 2, Bernard BOCQUEL suggère que par ses objectifs mêmes, Francofonds pourrait devenir le point de ralliement des Franco-Manitobains.

•••

Une année difficile

Les agriculteurs de la province ne sont pas prêts d'oublier l'année 1980, qui leur a réservé bien des surprises désagréables. Une fois pas assez de pluie, l'autre fois trop d'eau. Louis Molin fait le point.



Francofonds, ça marche!

Samedi dernier, la route de Saint-Adolphe en direction de la ville était bien encombrée par les 110 marcheurs qui ont participé au Marchefonds de Francofonds, par une magnifique journée ensoleillée. Dautres photos en pages intérieures.

OPINION

Francofonds, Le moteur de l'unité

C'est à la veille de fêter son deuxième anniversaire que Francofonds, le "United Way" des Franco-Manitobains, vient de remporter un succès financier raisonnable en organisant un premier Marchefonds. Les quelques $20,000 récoltés par 110 marcheurs constituent la preuve que les fameuses "gimmicks" peuvent être considérées comme un moyen efficace d'augmenter le fonds.

Mais au-delà de l'aspect strictement financier, il ne faut surtout pas perdre de vue le travail de centaines de bénévoles. Comme l'avait si bien dit voilà deux ans le président de Francofonds, Me Laurent Roy, "Francofonds, c'est l'affaire de tous". Dans ce sens, la participation de marcheurs de 7 à 70 ans a une indéniable valeur de symbole.

Il est déjà acquis que d'autres Marchefonds seront organisés, et ce pour au moins trois raisons: continuer de sensibiliser les gens, ramasser de l'argent et susciter la participation du plus grand nombre possible de Franco-Manitobains.

Aussi pourrait-on envisager de mettre sur pied le prochain Marchefonds à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste 1981 à La Broquerie. Avec, pourquoi pas, le départ de la marche à Saint-Anne-des-Chênes. Cela contribuerait sans aucun doute à donner plus de sens et d'esprit à une fête qui ne se distingue guère d'autres manifestions estivales manitobaines.

•

Car il est grand temps que Francofonds prenne la place qu'il mérite au sein de la communauté et des organismes qu'il est appelé à aider financièrement un jour ou l'autre. Dès ses premiers balbutiements, le fonds a été présenté comme "un vieux rêve d'autofinancement", qui s'adressait aux Franco-Manitobains qui ont foi dans l'avenir. Pas celui du Secrétariat d'État, mais d'une communauté capable de se tenir debout sans les béquilles en forme de signe de piastres du gouvernement fédéral. Francofonds sera l'expression de la volonté populaire ou ne sera pas.

Donc Francofonds, par la force des choses, est résolument tourné vers l'avenir. Car ceux qui sont prêts à donner de l'argent ont nécessairement foi dans leur avenir et sont convaincus de pouvoir vivre en français au Manitoba.

Or, qu'on le veuille ou non, l'avenir ne peut être envisagé sereinement que si les Franco-Manitobains mènent le combat unis. Et l'unité, chacun le sait trop bien, fait malheureusement souvent défaut au sein de la communauté, où des factions rivales, animées parfois par des intérêts personnels, oublient le bien commun.

De par sa raison d'être, Francofonds constitue probablement le seul organisme capable de rassembler les forces de la communauté. Francofonds doit devenir le point de ralliement, la fierté commune de tous les Franco-Manitobains.

Déjà 13 associations vouées à la promotion du français ont bénéficié des intérêts amassés par le fonds et peuvent maintenant affirmer, comme le proclamait le slogan: "Francofonds, c'est nous autres". D'ici quelques mois, quand Francofonds distribuera quelque 12,000 d'intérêts, d'autres diront: "Francofonds, c'est nous autres".

•

Bientôt, plus personne ne pourra accuser Francofonds de servir les intérêts obscurs de certains groupes. Rien ne devrait empêcher le "United Way" des Franco-Manitobains de devenir le moteur de l'unité de la communauté.

Le vieux rêve de l'autofinancement pourrait bien réaliser le vieux rêve de l'unité. Et là aussi, il ne s'agit pas d'un luxe, mais d'une nécessité.

Bernard BOCQUEL



Et pendant ce temps-là...

Pendant que la semaine dernière le Commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden lançait "une trousse d'information mettant en vedette le caractère international des deux langues officielles du Canada et la multiplicité des langues en usage dans le monde", à Saint-Boniface, le gouvernement fédéral persistait à annoncer sa bonne nouvelle (au sujet de la révision constitutionnelle) en anglais. Alors que quelques rues plus loin, au coin de la Taché et de la Goulet, les Forces armées et une marque de cigarettes trouvaient le moyen d'annoncer en français. Les insolents.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL

Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Corection d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Souper paroissial le 12 à Lorette

C'est le 12 octobre, à partir de midi et jusqu'à 18h30 que se tiendra à Lorette le souper paroissial dans la salle paroissiale, organisé par la section locale de la Ligue des femmes catholiques et les Chevaliers de Colomb.

Un bazar à Transcona

Le dimanche 5 octobre, de 10h30 à 20h00, au centre culturel Assomption (711 rue Léola à Transcona) se tiendra un bazar, organisé par la paroisse de l'Assomption. En plus d'un grand tirage et d'un prix d'entrée, il y aura un déjeuner aux crêpes, servi par les hommes, de 10h30 à 13h30 et un "souper chili", ainsi que des tartes aux pommes, servis par les dames de 16h30 à 18h30.

Le chien de garde du vieux Saint-Boniface

(Suite de la une)

Puisque depuis quelque six mois les limites du Programme d'amélioration ont été étendues jusqu'à la rue Thomas Berry au sud et la rue Archibald à l'ouest, le comité de direction qui sera élu lors de la réunion générale du 9 octobre représentera environ 10,000 personnes. Tous les résidants demeurant dans le quartier et ayant 18 ans ou plus auront le droit de vote et pourront se présenter pour siéger au comité de direction.

Assurer la continuité

Le rôle de la nouvelle association est déjà parfaitement clair. Il s'agirait "d'étudier, de promouvoir les initiatives afin d'assurer la continuité du développement de Saint-Boniface pour que le quartier demeure résidentiel".

Seulement voilà, si l'association veut remplir adéquatement son rôle de chien de garde de la qualité de la vie du vieux Saint-Boniface, il lui faudra nécessairement pouvoir embaucher une personne qui fera les recherches utiles pour que le comité puisse décider en connaissance de cause. Et, à date, il n'est pas encore acquis si l'association pourra disposer des services d'une telle personne.

Car si l'association que préside M. Etienne Couture peut se vanter d'avoir fait reculer des promoteurs, comme par exemple Qualico qui voulait construire des blocs-appartements sur le terrain du jardinier, c'est grâce à l'appui technique de la directrice du programme d'amélioration, Mme Claudette Toupin, et de son équipe.

Sauvegarder le nord

Et si les résidants ne sont pas informés pour tenter de faire infléchir des décisions en leur faveur, "ce sont les bureaucrates qui décideront à notre place" commente Etienne Couture. Ainsi, pour prendre un exemple bien concret, les fonctionnaires de la ville viennent de produire un rapport sur la manière de développer la rivière Seine, de la Rouge au périmètre. Il est naturel que les résidants de Saint-Boniface voudraient que ce développement commence d'abord à l'endroit où la Seine se jette dans la Rouge. Toutefois, la chose ne se fera sans doute pas toute seule.

Autre exemple. L'Hôpital général de Saint-Boniface a fait récemment l'acquisition de 13 propriétés en face de l'édifice, de l'autre côté de la rue Taché. Il est de notoriété publique que l'Hôpital manque d'espace. Maintenant, les résidants devront s'assurer que les abords de l'Hôpital ne se transforment pas en vaste terrain de stationnement, car Saint-Boniface nord doit avant tout être sauvegardé comme quartier résidentiel. Là encore, il faudra rester vigilant.

Se battre pour le cadre de vie

Depuis les deux années qu'il occupe la présidence de l'association des résidants, Etienne Couture se déclare "satisfait du travail fait par les résidants" et émet naturellement des restrictions pour ce qui concerne le gouvernement municipal.

Mais, dans l'ensemble, M. Couture a de nombreux motifs de satisfaction. Non seulement le quartier au nord du boulevard Provencher a été remis à neuf, mais, en prime, nombreux sont les résidants qui ont pris conscience de la nécessité de se battre pour consolider l'amélioration du cadre de vie.

Et si le vieux rêve de transformer le nord de Saint-Boniface en un quartier résidentiel dynamique, avec une population rajeunie, impliquera encore beaucoup d'efforts, une chose est sûre: le rêve n'a jamais été aussi proche de se réaliser.



Mme Claudette Toupin et M. Etienne Couture examinent quelques plans touchant le nord de Saint-Boniface. "Si on ne s'en occupe pas nous-mêmes..."

Les réalisations dans Saint-Boniface

Grâce au Programme d'amélioration des quartiers, le nord de Saint-Boniface a pu bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 4.5 millions de dollars qui a servi à l'amélioration des services municipaux, l'achat de terrains, le développement de parcs de loisirs.

Ainsi, pour ce qui a trait aux services municipaux, il existe maintenant des égouts sanitaires distincts des égouts prévus pour la pluie; les rues ont été remises à neuf, des centaines d'arbres ont été plantés, de nouvelles canalisations d'eau installées. Pour mémoire, qu'il suffise de rappeler que certains services dataient de 1904 pour comprendre l'urgence des rénovations.

Du côté de l'achat de terrains, notons celui situé 711 rue Saint-Joseph, en arrière de l'Hôtel Saint-Boniface, qui sera, cet automne, aménagé en petit parc. Deux parcs ont déjà été aménagés. Par ailleurs, les terrains de jeux des écoles Marion, Provencher et Taché seront bientôt rendus plus attrayants pour les écoliers. La patinoire du parc Provencher sera prochainement dotée d'une toiture.

Le Programme d'aide pour la remise en état des logements (PAREL) a permis, au nord du boulevard Provencher, la rénovation de 82 maisons. Sans compter les demandes qui ont été enregistrées depuis que les frontières du Programme d'amélioration des quartiers ont été étendues à la rue Thomas Berry au sud.

Point

Sourde oreille

Quand on évoque la compagnie "Modern Dairies", beaucoup vont penser à une pinte de bon lait enrichi de vitamines D. Sauf les résidants du nord de Saint-Boniface, pour qui "Modern Dairies" représente tout autre chose: du bruit. En effet, les camions frigorifiques doivent fonctionner toute la nuit pour éviter que les produits de la maison ne se détériorent. Et ça dérange.

Voilà des années maintenant que les urbanistes nous prédisent un retour des gens vers le centre ville. Fini les banlieues-dortoirs, on envoie les entreprises dans les parcs industriels. Toutefois, "Modern Dairies" ne l'entend pas de cette oreille, puisque la compagnie projette d'agrandir son usine située 738 rue Saint-Joseph. Bien entendu, contre la volonté des résidants. Et tant pis s'il a été officiellement reconnu que le bruit engendré par les camions dépasse les limites tolérées.

Pourtant, il devrait être possible de convaincre "Modern Dairies" d'aller faire du bruit dans le parc industriel de Saint-Boniface. À la condition toutefois que ces messieurs de la ville veuillent bien établir une politique en matière de relocation de ce type d'usine. Peut-être entre deux campagnes électorales?

Mais quelle idée saugrenue aussi de vouloir habiter Saint-Boniface. Alors qu'il se dresse de si jolies maisonnettes du côté de "River Heights", là où "Modern Dairies" signifie tout simplement lait homogénéisé.

Bernard BOCQUEL

La chronique de Raymond HÉBERT

Quand Lyon méprise la fonction publique



Lorsque les conservateurs de M. Sterling Lyon on formé le gouvernement au Manitoba en 1977, un de leurs objectifs majeurs était de réduire les dépenses gouvernementales.

Cet objectif découle évidemment de l'idéologie des conservateurs manitobains, qui sont dominés à la fois par la grande entreprise dans la province et par les riches fermiers du sud de la province avec leur foi inébranlable en l'effort individuel comme planche de salut pour la collectivité tout autant que pour l'individu. M. Lyon, dans ses politiques, reflète bien les intérêts de ces deux groupes.

Si l'objectif de la réduction des dépenses gouvernementales était bien connu de l'électorat (M. Lyon en a parlé souvent durant la campagne électorale), peu de gens pouvaient entrevoir la brutalité avec laquelle M. Lyon poursuivrait cet objectif par la suite. Des programmes sociaux entiers furent abolis ou tronqués et un gel fut imposé sur les dépenses dans la plupart des programmes survivants.

Mais c'est du côté des ressources humaines à l'intérieur de la fonction publique que l'inconscience de M. Lyon et de son entourage s'est manifestée le plus ouvertement et où elle a causé le plus de dégâts. Il est clair, depuis le début, que M. Lyon se méfie de la fonction publique provinciale; cette méfiance se transforme même, à l'occasion, en mépris.

La réserve intellectuelle

Des centaines d'employés gouvernementaux (le gouvernement est le secteur d'emploi le plus important de la province) ont été mis à pied depuis 1977; plusieurs de ces employés faisaient partie des cadres supérieurs du gouvernement. Ces derniers constituaient donc une partie, et une partie importante de la réserve intellectuelle et économique de la société manitobaine.

Je connais plusieurs des individus qui ont été touchés directement par l'insensibilité du gouvernement Lyon, soit par rapport à leur programme, soit par rapport à leur contribution au fonctionnement efficace de l'administration.

Il y a eu M. Jim Apostle, un employé de l'ancien "Management Committee" démantelé par M. Lyon. Après 10 ans de service dans la fonction publique manitobaine, M. Apostle fut congédié sur la directive du bureau du Premier ministre. Il est maintenant expert-conseil à Ottawa.

Il y a eu M. Norm Frohlich, une des personnalités les plus compétentes et les plus intègres qui aient oeuvré dans les agences centrales du gouvernement manitobain. M. Frohlich était également employé par le "Management Committee"; voyant que sa carrière dans la fonction publique était à toutes fins pratiques terminée, il a démissionné pour accepter un poste de professeur à la Faculté des études administratives à l'université du Manitoba.

Un programme innovateur

Il y a eu le Dr Jim Leak, ancien directeur des services dentaires au Manitoba. Sous l'ancien régime néo-démocrate, il avait participé à la mise sur pied d'un programme innovateur de soins dentaires à l'école, axé sur un service de prévention; ce programme fut implanté dans les régions rurales du Manitoba. Peu après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Lyon, sous pression de l'Association dentaire du Manitoba (Manitoba Dental Association), a entrepris une revue complète du programme et en transféra une partie à l'Association. Face à ce désir manifeste du gouvernement de démanteler un programme innovateur et essentiel qui fonctionnait de façon efficace, le Dr Leak a pris la décision de quitter le Manitoba l'an passé. Il est maintenant professeur à l'université de Toronto.

Et j'apprenais récemment qu'un fonctionnaire francophone manitobain devait obtenir sous peu une promotion importante dans la fonction publique. Cette promotion impliquait un changement de ministère, et les deux ministres étaient tombés d'accord pour effectuer le changement. La démarche fut bloquée par le bureau du Premier ministre: les antécédents politiques de l'individu en question pesaient plus lourd dans la balance que la loyauté qu'il avait démontré vis-à-vis du gouvernement actuel depuis trois ans et que la compétence dont il a fait preuve comme fonctionnaire depuis plusieurs années. Cet individu cherche maintenant activement un emploi à l'extérieur du Manitoba.

Congédié sans explication

L'inconscience, l'insensibilité, le mépris, et même la brutalité à certaines occasions (pensons à l'ancien directeur du bureau de la statistique, M. Gillman, congédié du jour au lendemain sans explication; pensons à Tony d'Amato de l'orchestre symphonique, congédié il y a quelques semaines de la même façon): voilà le style que M. Lyon a adopté depuis le début vis-à-vis de la fonction publique. Les effets de ce style se feront sentir pendant longtemps, non seulement par un exode continu de fonctionnaires parfois très compétents vers d'autres provinces; mais, ce qui est encore plus grave, par une baisse certaine dans la qualité des programmes gouvernementaux. Car les "recrues" possibles pour remplacer les gens qui partent ne s'aventureront pas dans une province où les salaires des fonctionnaires provinciaux sont parmi les plus bas au Cananda et où, en plus, ils doivent faire face, dès leur premier jour, au mépris de leur employeur, le Premier ministre.

Une année pas comme les autres

L'année 1980 a rapporté bien des surprises, et pas toujours agréables, aux fermiers de la province. Tout d'abord durement touchés par la sécheresse qui a sévi, les agriculteurs ont dû aussi faire face aux intempéries. Voici un premier bilan.

par Louis MOLIN

La saison agricole de 1980, à l'inverse de la précédente, a été hâtive et sèche. Dès le mois d'avril, les signes avant-coureurs de la sécheresse incitaient les cultivateurs du Manitoba à ensemencer leurs terres le plus vite possible. Chacun s'efforçait de rejoindre le peu d'humidité que la terre contenait encore, mais dans les retours de chaume, la levée fut si mauvaise à certains endroits que bien des champs dûrent être réensemencés, sans que les résultats soient beaucoup meilleurs.

Vers la fin de mai, la sécheresse s'était installée partout dans les Prairies et le nord-ouest américain, et ceux qui avaient attendu la pluie pour ensemencer les oléagineux ont eu à faire face à un double problème; la saison était avancée et il n'y avait pas suffisament d'humidité pour assurer la germination. Plusieurs décideront de cultures alternatives et en bien des cas les orges remplaceront le colza.

Assoiffées par le soleil, battues par le vent et dévorées par les insectes, les cultures se sont développées tant bien que mal. Au début de juillet il était clair qu'il n'y aurait pas de première coupe de foin mais pour les céréales il était permis d'espérer une demi-récolte dont le grain serait de qualité.

Fin juillet, début d'août, les pluies tant attendues pendant la croissance des plantes commencèrent à remplir les crevasses d'une terre quasi stérile. En quelques jours, la campagne roussie a reverdi et l'espoir d'une bonne deuxième coupe de foin était dans l'air. Hélas, après un léger temps d'arrêt, les pluies reprenaient de plus belle et en certains endroits, les orages déversèrent jusqu'à 6 pouces d'eau en quelques heures.

Pour les céréales semées tôt en saison, c'était le moment de les moissonner, mais dans cette ambiance chaude et humide semblable à un climat semi-tropical, les grains et surtout les blés ont germé sur pied ou encore pourri selon leur stade de maturité. Dans un cas comme dans l'autre, les pertes en bien des endroits furent de 30% et plus.

Pour les grains qui venaient d'être mis en endains-et ils étaient nombreux- ils se mirent à germer et à se détériorer. Dans la vallée de la Rivière Rouge tout spécialement vers le sud, les pertes furent énormes.

Excès d'humidité

Ce sont surtout les orges qui furent le plus endommagées. Très courtes de paille en raison du manque d'eau pendant leur croissance, elles furent clouées au sol par les violents orages. Après 10 ou 15 jours d'attente dans une humidité et une chaleur exceptionnelles, bien des champs d'orge pourront à peine être battus et le grain moisi et décomposé sera parfois impropre à la nourriture du bétail. Si les pluies ont été un réel bienfait pour les pâturages, elles auront selon les relevés fait plus de dommages aux récoltes que la sécheresse. Pour les céréales, bien qu'elles en aient augmenté les rendements, les pluies auront dans tout le Manitoba altéré la qualité des grains à ce point, qu'à peine 2% des blé se classeront No 1 et qu'environ 90% des orges de brasserie ne pourront être employées à cette fin. Quant aux deuxièmes coupes de foin, en plusieurs endroits elles furent noyées par les pluies torrentielles ou rendues inutilisables par l'excès d'humidité.

Quels seront les revenus? Pour quelques-uns ils seront lamentables, mais en moyenne, ils seront plus élevés que prévu.

Comme toujours en agriculture, les extrêmes auront une influence sur les prix du marché. La sécheresse et les vagues de chaleur aux Etats-Unis qui ont fortement abaissé les rendements de maïs et de soya produiront une hausse du prix des grains fourragers et des oléagineux. Pour le blé, bien que la récolte américaine ait été abondante, en Russie elle a été médiocre. Couplée à un accroissement mondial de la demande de blé, cette situation aura pour résultat une hausse du prix du blé sur le marché international.

Plus de bruit

Bien que les exportations de blé canadien ne représentent que 4% du volume mondial, pour le producteur des Prairies une augmentation d'un dollar le boisseau se traduit par une augmentation de 25% sur ses ventes de blé. Ce qui est plus important encore, c'est qu'au niveau mondial, les blés canadiens de haute qualité sont surtout recherchés par des pays qui en général ne peuvent se les payer. La production de 1980 qui dans l'ensemble sera classée No 3 se vendra facilement puisque la Chine et la Russie désirent surtout des blés de cette classe.

Il est encore trop tôt pour savoir quels seront les revenus exacts des fermiers de la province, puisque 20 à 60% des céréales n'aient encore été moissonnées et que la récolte des oléagineux ne fait que commencer. Par ailleurs, il est déjà possible de constater une légère reprise des ventes dans les secteurs de soutien de l'agriculture. Comme toujours l'agriculteur est un optimiste par nature et il sait que ses plaintes touchent bien peu de monde. Il sait aussi qu'en ne représentant que 4% de l'électorat, il ne peut s'attendre des gouvernements qu'à des mesures qui font plus de bruit que de bien.

Les annonces publicitaires de tous les fournisseurs de l'agriculture qui se font plus présentes que jamais sont pourtant un signe que l'économie de la province est partiellement à la merci du secteur agricole. Il faudra attendre 1981 pour connaître les résultats financiers définitifs de la présente récolte, mais pour le moment, les producteurs prévoient que leurs revenus ne seront que de 10 à 15% inférieurs à la normal au lieu de 30.



Une soirée gala au Cercle

À l'occasion de la soirée gala du Cercle Molière, la semaine dernière l'artiste en maquillage Nadine Kelly a été spécialement honorée pour ses 40 années de collaboration avec la troupe de théâtre. On la reconnaît sur la photo, entourée de l'artiste invité, Albert Millaire, et du président du Cercle, André Martin (à gauche). La venue de l'invité québécois a été possible grâce à la collaboration des ministères des affaires culturelles manitobain et québécois.

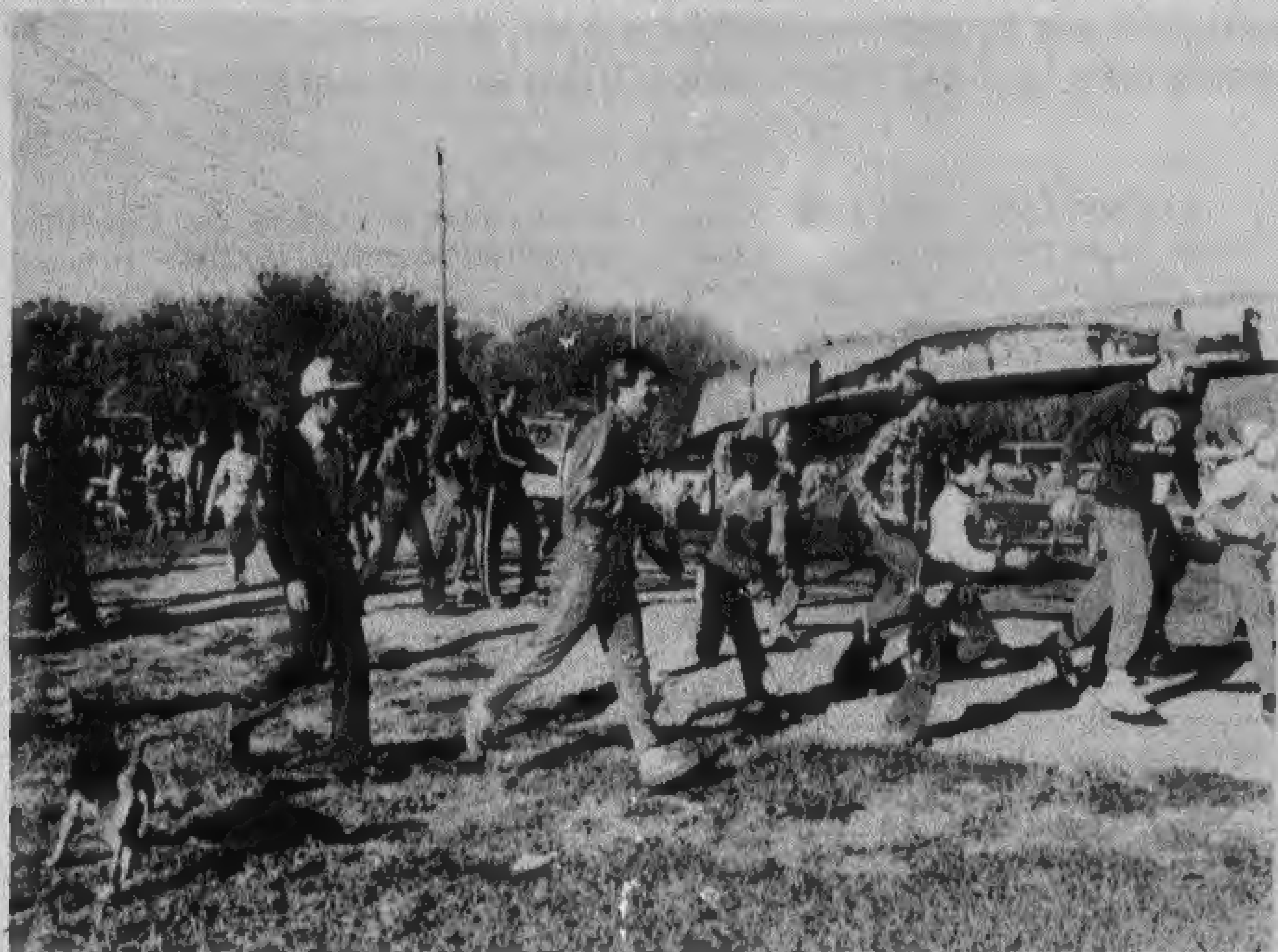
Quelque 300 personnes se sont rendues au gala, qui a rapporté la somme de $5,500. Par ailleurs, la 55e assemblée annuelle du Cercle, qui aura lieu le 9 octobre à 20h00 au Théâtre de la Chapelle, rue Saint-Joseph à Saint-Boniface, s'annonce sous d'heureux auspices.

En effet, au C.M. on se déclare bien satisfait de la vente des abonnements de saison. 900 ont été vendus à date et l'administrateur, M. Ernest Gautron, ne désespère pas que l'objectif fixé à 1,300 abonnements soit atteint. La campagne publicitaire se déroule sous le thème "Entre amis". La première pièce de la saison sera "Oscar", présentée du 28 novembre au 6 décembre.

"Francofonds, c'est l'affaire de tous"



Par deux fois, durant la soirée prévue pour les participants au Marchefonds, Gilbert St-Hilaire de Saint-Adolphe a été honoré. D'une part parce qu'il était, avec ses sept ans, le plus jeune participant à avoir parcouru les 30 kilomètres; et d'autre part parce qu'il a obtenu le plus grand nombre de commanditaires: 106. Le deuxième était Marc Poirier, avec 88. Sur la photo, on reconnaît le président du Conseil jeunesse provincial, M. Richard Simoens (à gauche) et le président de Francofonds, Me Laurent Roy.



Le goupe le plus nombreux était la Brigade de la Rivière Rouge, qui a probablement aussi battu le record du plus long portage. En effet, ces participants ont emporté un canot sur toute la distance, soit 30 kilomètres. Alors que l'eau coulait à quelques centaines de mètres. Ils sont fous, ces francophones!!



Le plus ancien des marcheurs était M. Léon Parisien, à qui l'agent de la S.F.M. en charge de la Fédération de l'âge d'or, M. Ronald Valois, a remis le trophée du marcheur le plus âgé. Léon Parisien fêtera ses 71 ans en janvier.

Un trophée a aussi été remis à Gérard Lécuyer, le trésorier de Francofonds, qui a récolté la plus grosse somme, soit $2,723, tandis que Marc Poirier marchait pour $1,500 et Marcel Lécuyer pour $1,350. Quant à la personne qui a parcouru le trajet le plus rapidement, il s'agit de Paul Guyot (2h06), suivi de Robert Champagne (2h07) et Ulysse Lahaie (2h08).



C.K.S.B. a assuré une remarquable couverture en direct du Marchefonds de 7h00 à 16h00. Ici on reconnait l'animatrice de Pulsation, Nadine Hryneck, qui recueille les impressions d'un jeune marcheur -il faut d'ailleurs souligner la participation nombreuses des jeunes- à l'arrivée, au Centre culturel franco-manitobain.



L'Union nationale française a besoin des jeunes

Nombreux sont les associations qui, après la trève estivale, reprennent leurs activités. Parmi elles, se trouve l'Union nationale française (U.N.F.), un organisme qui a vu le jour en 1908, qui a connu des hauts et des bas, et qui n'a pas l'habitude de faire les manchettes.

par Bernard BOCQUEL

Depuis maintenant bientôt deux ans, la présidence de l'Union nationale française est occupée par M. Claude Périsse, qui travaille au consulat français et qui frise la cinquantaine. Non pas qu'il soit important que le président de l'U.N.F. approche des cinquante ans. Disons qu'il serait bien difficile pour l'Union nationale française de trouver un président dans la trentaine. Et c'est bien là où se situe le véritable problème de cette organisation.

Claude Périsse le déplore: "On voudrait la participation des jeunes", et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Nous avons déjà organisé une soirée disco, spécialement pour les jeunes. Très peu sont venus". Jusqu'à preuve du contraire, il semble bien que l'U.N.F. soit condamnée à voir ses quelque 200 membres vieillir, sans qu'une relève ne prenne le relais.

Il existe toutefois un projet intéressant qui pourrait attirer une clientèle plus jeune à l'U.N.F. Il s'agit, à condition que l'Alliance française (une organisation culturelle) et l'Association France-Canada acceptent de collaborer, de participer à Folklorama.

Le but principal des membres de l'Union nationale française, selon son président, "C'est de rester français le plus possible, en respectant les traditions". À cet effet, les responsables organisent des soirées dansantes, des concours de pétanque, de belote, des pique-nique à bicyclette, un bal des rois, une rencontre pour la Saint-Sylvestre, sans oublier, en novembre, une soirée en l'honneur des anciens combattants.

Ne pas blesser

Car, selon les réglements généraux de l'association, l'U.N.F. "est une société patriotique qui maintient un contact étroit entre ses membres et s'efforce de perpétuer ses attachements à la France et de ne laisser s'effacer ni ses traditions, ni sa culture". Par ailleurs, cette association "réunit les Français et amis de la France sans distinction de parti, de croyance, d'idées et s'abstient de toute action de nature à blesser leurs convictions respectives".



M. Claude Périsse, président de l'Union nationale française

Enfin, "L'Union nationale française est une société d'entraide et de bienfaisance destinée à secourir, dans la mesure de ses ressources, les Français de nationalité ou d'origine par le lien ou par le sang, habitant le Manitoba et qui se trouvent dans le besoin".

Quant à l'association elle-même, du moins pour ce qui a trait à l'aspect financier, elle n'est pas dans le besoin. "On se porte assez bien, pas du point de vue du nombre de membres, mais plutôt du côté financier" précise Claude Périsse. De fait, la salle Giroux (541 rue Giroux à Saint-Boniface), achetée en 1971, l'année ou l'U.N.F. a été incorporée, est payée depuis trois années. D'autre part, le prix de la cotisation n'est pas excessif: $15 par couple, $12 par célibataire et $10...pour ceux audessus de 65 ans.

À Sainte-Agathe, les Chevaliers de Colomb attendent...

C'est le 5 octobre que se déroulera le souper paroissial de Sainte-Agathe qui, comme par le passé, sera mis sur pied par les Chevaliers de Colomb. L'ambiance sera garantie de 16h00 à 20h00, car, à n'en pas douter, les organisateurs du souper paroissial sauront communiquer leur excellente humeur à ceux qui viendront dîner.

Gilberte Bohémier à C.K.S.B.

C'est le samedi 27 septembre à 22h30, que C.K.S.B. diffusera, dans le cadre de l'émission "Voix et rythmes" un concert de l'artiste franco-manitobain bien connu Gilberte Bohémier, donné lors de la quinquennale de l'Association canadienne d'éducation de langue française le 12 août. Gilberte Bohémier chantera les plaines, celles qu'elle appelle "le large".

Un bazar au foyer Vincent

Le foyer Vincent du club Horace, (200 rue Horace à Saint-Boniface) tiendra, le 4 octobre, de 13h30 à 16h45, un bazar.

Les petites nouvelles

Paul Dupuis est candidat N.P.D. dans Ermerson

Même si la date du congrès de nomination du Nouveau parti démocratique dans la circonscription de Ermerson n'a pas encore été fixée, M. Paul Dupuis a d'ores et déjà fait savoir qu'il posera sa candidature. Il semblerait que cette réunion des militants N.P.D. se tiendra début décembre.

Paul Dupuis est âgé de 37 ans, est originaire de Sainte-Elizabeth et habite Otterburne depuis 11 ans. Enseignant des métiers à l'école secondaire Kelvin à Winnipeg, il cultive aussi une ferme à Otterburne et une autre à Tolstoi. M. Dupuis est Grand chevalier du conseil Carillon et siège à la commission scolaire de la Rivière Rouge depuis 10 ans.



M. Paul Dupuis

À une vingtaine de jours des élections...

Aussi bien pour les élections municipales que scolaires, les candidats, qui disposaient jusqu'au 1er octobre pour déclarer leur candidature, ont commencé à se faire connaître. Pour des questions d'heure de tombée, **LA LIBERTÉ** ne peut pas offrir cette semaine un tableau complet des candidats, surtout si l'ont sait que les personnes ont jusqu'à 48h après la date limite des inscriptions pour se retirer de la course.

Néanmoins, sur le plan municipal, il est acquis que MM. Guy Savoie (quartier Taché) et Georges Provost (quartier Langevin) demanderont une nouvelle fois à leurs électeurs de leur faire confiance.

Du côté des élections scolaires, M. Roger Collet, ancien président des Commissaires d'écoles franco-manitobains se représente dans Saint-Vital, alors que l'actuel président des Commissaires d'écoles franco-manitobains, Mme Lorette Beaudry-Ferland (Norwood) ne briguera pas à nouveau les suffrages. Dans Norwood, deux francophones se sont déclarés à date: Mme Claudette Savard et M. Pat Martin. Les deux invitent la population à les rencontrer le 2 octobre au Centre communautaire du Précieux-Sang, entre 20h00 et 22h00.

Dans la division scolaire de la Seine, qui a fait souvent les manchettes à cause de la bataille menée pour l'obtention d'une école française à Îles-des-Chênes, MM. Gérard Archambault, Gilles Saindon, Alfred Laurencelle, se représentent. À Saint-Norbert, il s'agit de M. Norbert Cenerini, et de Mme Shirley Loewen.

Un rajout

Dans un encadré accompagnant la semaine dernière l'article consacré au colloque de la S.F.M. du 15 novembre prochain, et énumérant les organismes qui participent à la mise sur pied de ce colloque, la Société historique de Saint-Boniface avait été omise.



M. Louis Vannini

Un nouveau consul de France à Winnipeg

Depuis le début du mois de septembre, un nouveau consul de France est arrivé à Winnipeg, M. Louis Vannini, qui succède à M. Jacques Rosset. Âgé de 54 ans, M. Vannini vient directement du Caire, où il a occupé les fonctions de consul de 1976 à 1980.

Un changement de poste qui l'amène véritablement dans un autre monde. "Ici, explique-t-il, c'est le monde de la tranquillité, de la vie agréable, tandis que Le Caire, c'est une ville congestionnée de 10 millions d'habitants, prévue pour deux millions de personnes".

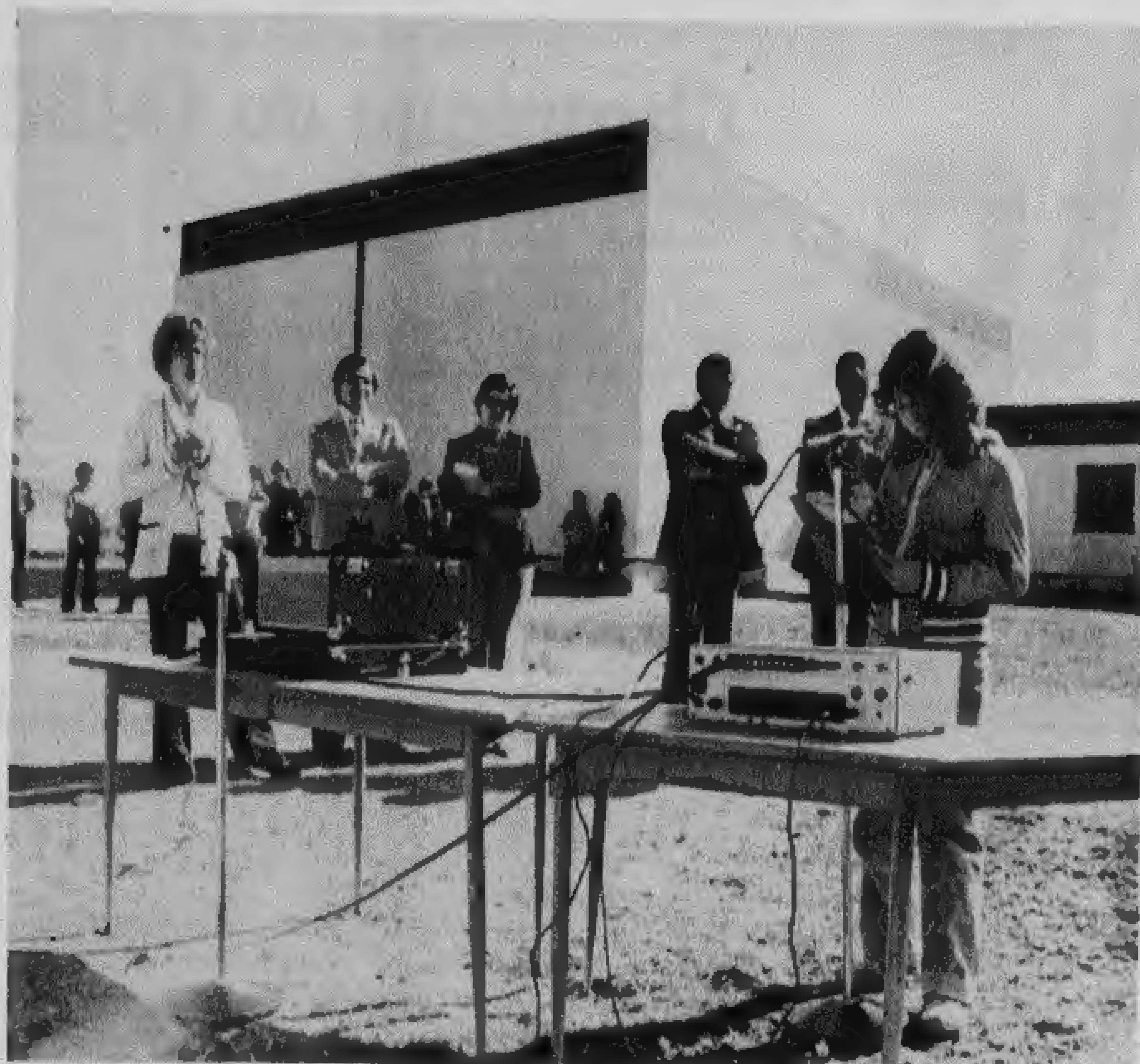
Rappelons que le rôle du consul de France à Winnipeg est d'apporter la présence de la France et l'assistance de l'État français aux quelque 600 Français qui résident en Saskatchewan et au Manitoba.

Les Gais Lutins bientôt en concert

Le prochain concert de la chorale de l'école de Saint-Malo, les Gais Lutins aura vraisemblablement lieu en novembre, comme l'a indiqué Carmen Coulombe, la secrétaire de la chorale qui compte cette année 33 membres. Pour aider la directrice les membres ont choisi un comité, formé de: Daniel Lambert (président), Irène Lambert, Carmen Forest, Carole Roch (représentânte des classes) et Carmen Coulombre (secrétaire) qui précise: "Nous pratiquons dans la classe de notre directrice Eveline Palud. Nous sommes fiers d'elle et très reconnaissants de diriger un groupe de jeunes comme nous".

ERRATUM

Nous nous excusons de l'erreur qui s'est glissée dans notre édition du jeudi 25 septembre. M. Gerry Duguay, qui se présente aux élections du 22 octobre dans la circonscription de Langevin, fait partie des Chevaliers de Colomb depuis 1960 et non depuis 1906 comme indiqué.



Richer a un terrain de jeux pour l'école élémentaire

L'école élémentaire de Richer dispose maintenant officiellement d'un terrain de jeux pour les écoliers. Mais comme le président de la commission scolaire de la Seine, M. Gérard Archambault a tenu à le préciser, le terrain sera accessible à tout le monde pas uniquement durant les heures de classe.

Le projet a coûté $4,800, dont $1,316 ont été subventionnés par la commission scolaire. La différence a été financée par des projets spéciaux organisés par le comité local de parents. À l'occasion de l'inauguration, les élèves ont été invités à composer un texte évoquant le terrain de jeux.

Du côté francophone, le concours a été gagné par Joanne Daignault, qui a lu sa compostion aux autres élèves de l'école, réunis dans la cour pour la circonstance. On retrouve, en arrière-plan sur la photo MM. Gérard Archambault, Gilles Saindon, tout deux commissaires d'écoles et le directeur de Richer, M. Georges Prescott.

Les petites nouvelles

"Rallye Bazoos- Partout" du C.J.P.

Le Conseil Jeunesse Provincial organisera, le 4 octobre prochain, un rallye-automobile, le rallye "Bazoos-Partout". L'inscription ($3.00 par personne) aura lieu à 11h et le départ à partir de midi du terrain de stationnement vis-à-vis du gymnase universitaire du Collège (entrée rue Aulneau). Un souper à la pizza et une soirée à l'occasion de laquelle seront présentés les prix (gracieuseté de "Les Assurances Aurèle Desaulniers Ltée" et de "La Maison du Disque") clôtureront cette journée.

Toute personne courageuse et patiente et ayant une voiture peut s'inscrire au rallye. Une invitation spéciale est lancée aux jeunes travailleurs et universitaires. Vingt-cinq automobilistes pourront s'inscrire. Il n'y a pas de limitations au nombre de personnes par auto. Il est à remarquer que ce rallye aura un cachet historique. Le gagnant sera déterminé par la performance de son équipe selon les trois éléments suivants: temps, distance, et les réponses au questionnaire.

Pour d'autres détails, téléphonez au 247-8947.

La rentrée de l'U.N.F.

C'est le samedi 27 septembre 1980 que l'UNION NATIONALE FRANÇAISE fait sa rentrée. À cette occasion une soirée avec repas "campagnard" est organisée. L'ouverture des portes se fera à 19h30. Le repas sera servi à 20h00 précises. Pour de plus amples renseignements et pour vos réservations, veuillez téléphoner aux numéros suivants:

- 668-0477 ou 233-1868 ou 233-2362.



Portes ouvertes à C.K.S.B.

Durant cette semaine, la voix française du Manitoba a invité tous les matins ses auditeurs à venir faire un petit tour à la station pour déguster un café et des croissants et s'entretenir avec les employés du poste.

Sur la photo, on reconnait, de gauche à droite, MM. Étienne Bohémier (adjoint au directeur de C.K.S.B.), Maxime Desaulniers (directeur de C.K. S.B.), Edmond Cormier, auditeur et professeur de religion au Collège universitaire de Saint-Boniface, Léo Rémillard, (directeur des services français de Radio-Canada (pour les Prairies) et son adjoint, Denis Collette.

CORRECTION

(réf. **LA LIBERTÉ**, édition du 25 septembre 1980, **QUATORZE ORGANISMES CONSULTÉS**, page 5)

On a oublié d'y mentionner la **Société historique de Saint-Boniface.**

Donc 14 organismes et la **S.F.M.** (total 15 organismes).

Heure de tombée le vendredi à 15h



Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

Chronique du CUSB

Le service d'information du Collège a l'intention cette année de continuer à publier "Sous la coupole" cette chronique qui se veut le reflet de la vie au Collège. Le lecteur y trouvera des reportages au sujet des projets et des activités entrepris par les étudiants, les professeurs et les responsables des divers départements et secteurs du Collège. Il pourra aussi, à certains moments, y trouver des réflexions et des exposés sur un aspect ou autre d'une discipline académique particulière. Enfin il y paraîtra un calendrier mensuel des activités d'intérêt public vous invitant à venir participer à la vie académique, culturelle, sportive et sociale au Collège.

Gérard Gagnon
Service d'information

Changements au sein du personnel enseignant

Nouveaux Professeurs

HISTOIRE
M. Jean-Marie TAILLEFER

Originaire de La Broquerie où il compléta ses études primaires et secondaires, Monsieur Taillefer, enseigna un an à l'école élémentaire de Ste-Agathe, avant de compléter son Bachelier ès Art au Collège de St-Boniface. Détenteur d'un Bachelier en Éducation, il enseigna pendant sept ans au niveau secondaire à La Broquerie. Pendant les quatre dernières années il était conseiller pédagogique au Bureau de l'Éducation Française. Il vient de terminer une Maîtrise ès Arts avec spécialisation en Histoire. Jean-Marie Taillefer, remplace M. Raymond Thuot, en congé sabbatique pour un an.

CHIMIE
M. Le Clair-LANTEIGNE

M. Le Clair-Lanteigne est originaire du Bic dans le comté de Rimouski, au Québec.

Il détient un baccalauréat ès arts (B.A.) du collège de St-Laurent, un baccalauréat ès sciences (B. Sc.-Chimie) et une maîtrise (M. Sc.) de l'université de Montréal, dans la même discipline. De plus il a effectué, à cette même université, la scolarité nécessaire à l'obtention du doctorat (Ph. D.) en chimie organique.

M. Le Clair-Lanteigne a déjà enseigné au CEGEP de Rosemont. Il a été assistant d'enseignement à l'université de Montréal. Enfin il a été chargé de cours à l'université du Québec à Trois-Rivières.

M. Le Clair-Lanteigne enseigne présentement les cours de chimie élémentaire et de chimie organique, ainsi que les laboratoires afférents, plus le laboratoire de biochimie.

RELIGION
M. Edmond CORMIER

M. Edmond Cormier enseigne les cours de religion.

Il est né à La Salle, Manitoba en 1933. Après avoir obtenu sa licence de philosophie et son doctorat en théologie, il a oeuvré en Amérique centrale, en Amérique du Sud, aux États-Unis et au Canada.

M. Cormier a l'intention de faire de la recherche sur les besoins religieux de la population du Manitoba afin de pouvoir produire des cours de religion adaptés à notre milieu manitobain.

CATÉCHÈSE
Soeur Simone PARENT

Soeur Simone Parent, fille de M. & Mme Jean-Louis Parent, est née à St-Joseph au Manitoba. Elle fit ses études à Ste-Agathe et St-Norbert. Elle entra chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1961. S. Simone obtint son B.A. '73 (Collège St-Boniface) B.Ed. '79 (U. du Manitoba) B. Communications Sociales '79 (Ottawa). De 1972-77 elle fut directrice à l'école élémentaire de N.D. de Lourdes et très active dans plusieurs organisations francophones et culturelles. Depuis septembre 1979, elle assume la fonction de directrice diocésaine de l'office catéchétique.

Le cours de catéchèse qu'elle offrira en Éducation aura un but à double tranchant: 1) donner de l'**information** sur l'ensemble des programmes de catéchèse au primaire et 2) voir à la **formation** des futurs catéchètes.

ORIENTATION
M. Roland SAURETTE

M. Roland Saurette, responsable du counseling, de l'orientation et du placement, remplace Mme Jeannette Filion-Rosset qui est en congé cette année. Roland, originaire de St-Pierre-Jolys, a obtenu son B.A. et son Certificat en Éducation au Collège Universitaire de St-Boniface. Il a acquis de l'expérience dans le counseling et l'orientation en travaillant l'été passé dans un centre de placement pour étudiants et en travaillant au courant de cette année dans la libération conditionnelle. Roland nous revient après un séjour de deux ans à l'Université de Moncton où il a obtenu sa Maîtrise en Éducation avec une spécialisation en orientation.

Cette année le bureau de counseling, d'orientation et de placement offrira des ateliers sur la communication, les techniques d'étude et les techniques de recherche d'emploi.

ÉDUCATION
Mme Berthe DIRREN

Originaire du Québec, Mme Berthe Dirren a reçu en 1970 son Baccalauréat en pédagogie de l'Université de Laval au Québec. Elle a ensuite poursuivi ses études au Dakota du Nord où elle obtint une maîtrise en éducation avec spécialisation en orthopédagogie et en éducation spéciale.

Elle a d'abord enseigné le français langue seconde aux adultes à l'École des Langues Berlitz à Milwaukee au Wisconsin. Elle a ensuite enseigné des cours de langue parlée et de littérature à la Faculté des Langues Vivantes à l'Université du Dakota du Nord.

Arrivée au Manitoba en 1975, elle est orthopédagogue d'abord à l'école de St-Malo, puis à l'École Centrale à Transcona. Employée de la division scolaire de Fort Garry, elle enseigne un programme d'enrichissement en immersion à l'école General Byng. Entre temps, le Bureau de l'Éducation Française l'embauche sous contrat pour travailler dans le cadre du développement du programme de français oral à l'élémentaire.

Elle est présentement orthopédagogue à mi-temps à l'École Centrale et enseigne le cours technique en immersion I et II au Collège.

SCIENCE POLITIQUE
M. Raymond-M. HÉBERT

M. Raymond Hébert, nouveau professeur de sciences politiques au Collège, reçut un B.A. (Phil. latine) du Collège de Saint-Boniface en 1964 et une maîtrise (M.A.) en sciences politiques de l'université du Manitoba en 1968.

Durant les 11 années suivantes, de 1968 à 1979, il fit carrière dans les fonctions publiques du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Après avoir travaillé avec une firme d'experts-conseil dans le domaine de la santé, il fut nommé, en 1970, directeur de la recherche au Comité d'étude sur le développement social au Nouveau-Brunswick; ce comité remit son rapport au Premier ministre de cette province en 1971.

De 1972 à 1974, il fut directeur régional de la Société d'aménagement régional, un organisme responsable du développement socio-économique de la région du nord-est du Nouveau-Brunswick.

En 1975, il devint le premier directeur du Centre de recherches du C.U.S.B. et mena la première étude sur le rendement académique et la langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains.

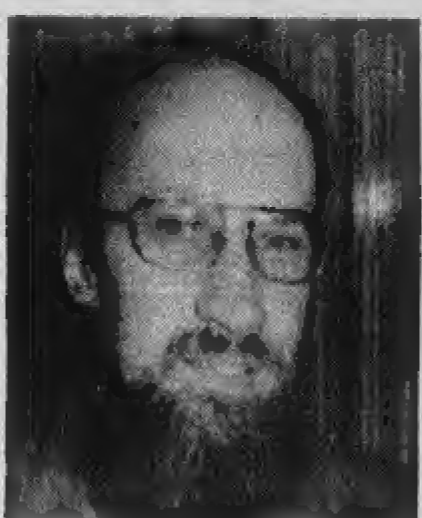
En 1976, il fut nommé sous-ministre adjoint à l'éducation au Manitoba, responsable de l'éducation française, poste qu'il occupa jusqu'en 1979.

En plus de son expérience administrative diversifiée, M. Hébert a publié de nombreux articles dans des revues professionnelles et populaires. Il est membre de l'Association canadienne de science politique et de l'Institut d'administration publique du Canada.

SECRÉTARIAT BILINGUE
(Collège Communautaire)
Mlle Lucille DUFRESNE

Native de Ste-Anne (Manitoba), Mlle Dufresne a complété ses études primaires et secondaires à l'École de Ste-Anne. L'année suivante, elle a occupé un poste de secrétaire à la Bibliothèque du ministère. Mlle Dufresne a ensuite poursuivi ses études au Collège Communautaire de Saint-Boniface où elle a obtenu après deux ans un diplôme en Secrétariat bilingue, spécialisation en administration. À sa sortie, du Collège Communautaire, elle a occupé un poste de secrétaire bilingue aux Services français et au Bureau des ressources humaines à la Société Radio-Canada. Avant son arrivée au Collège, Mlle Dufresne, âgée de 23 ans, remplissait la fonction de Greffier adjointe pour les Comités de Travaux publics et de Récréation et services sociaux, au Bureau du greffier de la Ville de Winnipeg. Elle a été très active dans les milieux francophones au Manitoba et en particulier auprès des Danseurs de la Rivière-Rouge où elle participait comme danseuse, professeur de danse pour enfants et membre du Comité exécutif.


M. Jean-Marie TAILLEFER


M. Le Clair-LANTEIGNÉ


M. Edmond CORMIER


Soeur Simone PARENT


M. Roland SAURETTE


Mme Berthe DIRREN


M. Raymond-M. HÉBERT


Mlle Lucille DUFRESNE

OCTOBRE AU C.U.S.B.

samedi 4 octobre	- Rencontre de la classe des finissants de 1970 au Hall Provencher 17 heures.
mercredi 8 octobre	- Mini-spectacle avec Gilberte Bohémier 12 heures dans la Salle 1170 Apportez votre dîner
jeudi 9 octobre — 20 heures vendredi 10 octobre — 11 heures 30 et 20 heures	- Ciné-Club "Les bons débarras" (un film canadien (1979), réalisé par Francis Mankiewicz Salle Martial-Caron
jeudi 23 octobre — 20 heures vendredi 24 octobre — 11 heures 30 et 20 heures	- Ciné-Club "Le Seigneur des anneaux" (d'après les livres de J.R.R. Tolkein) Salle Martial-Caron
vendredi 31 octobre samedi 1er novembre dimanche 2 novembre	- Pièce présentée par le Club de Théâtre universitaire - "Maison de poupée" mise en scène - Mme Ingrid Joubert Salle 1170 - 20 heures
vendredi 31 octobre	- Bal masqué Gymnase universitaire 20 heures

L'A.E.C.U.S.B. et Ratatouille

Certains diront: "Ce sont des radicaux, ils ont même changé le nom de l'Association." Soyez rassurés que le geste, en dépit du fait qu'il va à l'encontre de plus de vingt ans d'usage, n'est aucunement un exercice de radicalisme! C'est un changement qui fut essentiellement apporté par l'incorporation.

Dans un premier temps, ce fut la tentative d'incorporation sous le nom: A.U.C.S.B. Le bureau des Consumers and Corporate Affairs refusa ce nom en raison, et avec raison, du fait qu'il ne mentionne pas les étudiants: la population première de l'Association! En effet, il ne suffit que de consulter le Robert pour constater le véritable sens du mot. Le nom "universitaire" ne signifie par un "étudiant universitaire". Cela est un sens que l'on lui a accordé avec les années au Manitoba. Car notons que parmi les dix associations qui sont membres de R.A.E.U. (Regroupement des associations d'étudiants universitaires du Québec), aucune de celles-ci n'utilise le nom "universitaire" dans ce sens. De plus, soulignons que le nom Association des universitaires du Collège de Saint-Boniface a déjà intrigué certains nouveaux professeurs et étudiants, croyant qu'il s'agissait de l'Association des professeurs, ce qui est conforme à la véritable définition du mot "universitaire". Ainsi, le changement n'est pas uniquement au nom du purisme dans la langue.

Et c'est depuis le mois d'avril que cette Association travaille pour la réalisation du projet de l'année: "Le Ratatouille". Il s'agit d'un lieu de rencontre avec service de boisson, où les artistes amateurs du Collège pourront se produire (les bruits ici au Collège veulent même qu'une troupe de théâtre d'improvisation s'apprête à naître pour assurer les soirées de bière et saynète au Ratatouille: Le Cercle Vicieux!) L'A.E.C.U.S.B. invite les anciens du Collège à surveiller pour l'ouverture du Ratatouille, car dès ce moment, ils pourront se procurer une carte de membre: ami du Ratatouille.

Bien que le Ratatouille représente une grande part de l'énergie et des ressources financières de l'A.E. les activités de l'année ne se limiteront pas pour autant à ce projet. L'Association vient juste de réaliser une soirée d'accueil qui fut un véritable succès et organisera certes d'autres de ces soirées traditionnelles durant l'année. Deux autres projets méritoires pour l'année: la conférence bi-annuelle de l'Association des étudiants du Manitoba (A.E.M./S.A.M.) qui aura lieu ici au Collège les 1 et 2 novembre et un projet de voyage échange prévu pour le mois de février si les démarches se déroulent comme prévues. L'Association vient aussi de lancer son "projet identification" (cartes de membre avec photo) qui fut très bien accueilli par les membres. Et l'Association ne s'arrêtera pas là. Cette année c'est place à la force et au dynamisme des étudiants. L'année s'annonce bien au Collège et à l'A.E. C.U.S.B.

Nous reconnaissons qu'au début il sera difficile de ne pas dire l'A.U., et de ne pas écrire A.U.C.S.B., mais le temps fera son cours et, renaîtra l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint Boniface (A.E.C. U.S.B.)

Gérald Boily.

En parlant de culture

"Les activités culturelles sont toujours un aspect très important de la vie étudiante au Collège. Ainsi l'administration du Collège a embauché en la personne de Monique Brunel, une Coordonnatrice Culturelle, qui, avec le comité culturel composé d'étudiants et de professeurs, ont la responsabilité de préparer et d'organiser la Vie culturelle au Collège. La Coordonnatrice nous explique les grands projets du programme 1980-81.

Du côté des activités culturelles au Collège universitaire de Saint-Boniface, l'année s'annonce très bien. Le tout débuta avec la Grande réunion culturelle du 10 septembre dernier. Tous les étudiants et professeurs intéressés aux diverses activités étaient invités et la salle comble fit preuve de leur intérêt! Voici un bref résumé de ce qui a été présenté par le comité culturel lors de cette réunion.

Le **Ciné-Club** offrira de nouveau cette année une série de 12 films (longs métrages) à chaque deux semaines, soit le jeudi soir à 20 heures et le vendredi à 11 heures 30 et 20 heures. L'entrée est de $1.50 au guichet ou, vous pouvez acheter une carte de membre au prix modique de $8.00. A l'affiche nous retrouvons entre autres. "La Cage aux folles", une comédie réalisée par Edward Molinaro; L'enfant sauvage" et "L'histoire d'Alèie H." de François Truffault; "Le Seigneur des anneaux", d'après les livres de J.R.R. Tolkein — "The Lord of The Rings"; "Je suis timide mais je me soigne", réalisé par Pierre Richard; et "Préparez vos mouchoirs", écrit et réalisé par Bertrand Blier.

En **théâtre**, on propose trois pièces au courant de l'année académique, la première étant "Maison de poupée" de Henrik Ibsen, mise en scène de Madame Ingrid Joubert. Celle-ci est présentée le vendredi 31 octobre, le samedi 1er novembre et le dimanche 2 dans la salle 1170 à 20 heures 30. Bienvenue au grand public! On n'a pas encore fait le choix des deux autres pièces, par contre les dates prévues sont la fin du mois de janvier et la mi-mars. C'est à noter que tout le travail du côté jeu ainsi que technique provient des étudiants et professeurs du Club de théâtre du CUSB.

Dans le domaine des **spectacles**, on présentera des artistes locaux dans le cadre des rencontres "Mercredi-midi". Jusqu'à date le groupe "La Roche" a présenté un mini-spectacle après la rencontre de mercredi dernier où il a bien su nous divertir. Le 8 octobre Gilberte Bohémier chantera de 12 heures à 1 heure dans la salle 1170. Vous êtes tous les bienvenus à venir passer votre heure de dîner au Collège.

À la fin février, on prévoit la réalisation de la Boîte à chansons traditionnelle. Le succès de "À l'abri de la tempête" de l'année dernière nous assure un spectacle chaleureux encore une fois. Les musiciens et chanteurs s'empressent à nous présenter leur talent.

En **photographie**, une chambre noire est disponible aux amateurs qui veulent développer leur propres photos. On espère offrir des ateliers en développement, soit noir et blanc et/ou couleur.

Enfin du côté des **conférences**, on prévoit faire venir des orateurs touchant aux différents domaines tels que la Psychologie, l'Histoire, la Science Politique, le Français, l'Anthropologie, etc.

En plus le comité culturel organisera en mars leur "Semaine d'expression culturelle". Ceci comprendra des expositions de peinture, de photographies, des spectacles, une des trois pièces du Club de théâtre, des films, et maintes autres activités pas encore définies. C'est une occasion de célébrer et de faire rayonner les talents artistiques des collégiens et de tous les Francophones!

Pour de plus amples renseignements au sujet de n'importe laquelle de ces activités, vous pouvez appeler le CUSB en composant le 233-0210, poste 138.

C'EST À NE PAS MANQUER!

Monique Brunel
Coordonnatrice culturelle



Monique Brunel, Coordonnatrice Culturelle et Rhéal Cénérini, Président du comité culturel

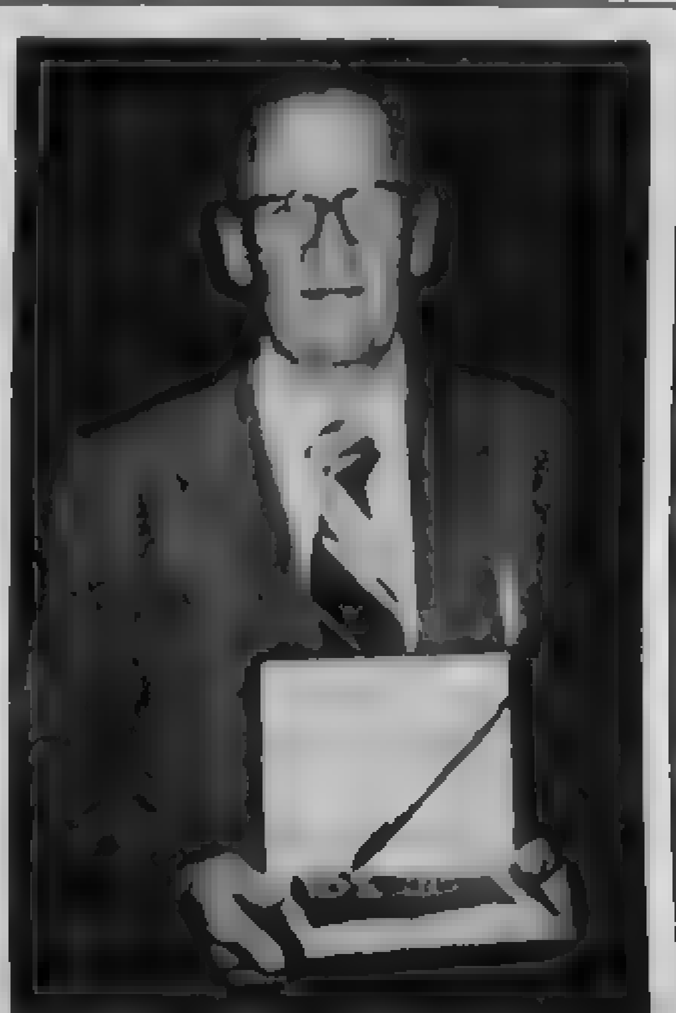


Lors de la rentrée du Collège communautaire de St-Boniface, M. Léo St-Laurent, président manitobain de l'Association des comptables généraux licenciés du Canada (C.G.A.) est venu remettre une bourse d'étude à Mademoiselle Thérèse Gratton, étudiante au Collège. Cette bourse est décernée annuellement par l'Association à l'étudiant(e) en administration des affaires du niveau gestion II qui a obtenu les meilleurs résultats lors de sa première année comme "aide-compté".

Dans l'ordre habituel, M. Léo St-Laurent, M. Claude Thibault, M. Laval Cloutier et Mademoiselle Thérèse Gratton.



Nos étudiants à l'écoute . . .



25 ans de service

Lors de la rentrée universitaire, le Collège de St-Boniface a tenu à souligner de façon particulière les 25 ans de service de Monsieur LIONEL FRÉCHETTE. Tantôt Doyen, tantôt professeur au secondaire et maintenant à l'universitaire, extrêmement respecté par ses collègues il a toujours contribué à l'avancement de l'éducation au Collège. En acceptant un porte-plume souvenir Monsieur Fréchette, évidemment ému s'est dit heureux de revenir à son alma mater après un séjour d'un an en France où il a écrit un livre d'introduction en calcul différentiel et intégral.

SPORT: Une percée inter-scolaire

Il existait déjà depuis plus de trois ans des joutes hors concours interscolaires dans les sports les plus populaires au niveau universitaire. L'an passé le C.U.S.B. avait remporté le trophée de Volleyball lors du tournoi invitation de la M.C.C.A.A. Mais cette année le C.U.S.B. a fait une percée auprès de cette même ligue, "Le Manitoba Christian Colleges Athletic Association" dans laquelle des équipes représentant le Collège participeront à toutes les disciplines, soit 7 sports organisés dans un horaire saisonnier. La M.C.C.A.A. comprend 7 institutions dont le C.U.S.B., trois autres institutions de Winnipeg: "Canadian Mennonite Bible College, le Canadian Nazarene College et le Mennonite Brethren Bible College" et trois de l'extérieur de la ville: "Steinbach Bible College, Winkler Bible Institute, et Winnipeg Bible College" de Otterburne. La participation à cette ligue répond pour le moment, de dire Fernand Grégoire, directeur des activités sportives au C.U.S.B. à tous les besoins des étudiants du Collège qui se sont présentés en foules pour joindre l'équipe de leur choix.

"Il était impossible pour une petite institution comme la nôtre de faire compétition contre les équipes inter-scolaires des grosses universités telles celles du Manitoba et de Winnipeg. Cette ligue permettra, a signalé M. Grégoire, aux athlètes plus doués d'évoluer de façon continue dans un sport auquel ils excellent et le tout dans un esprit de compétition saine. Comme dans tous sports organisés, des règlements régissent cette ligue, mais contrairement à d'autres ligues elle a la réputation de les appliquer sévèrement. Ainsi seuls les étudiants du Collège ou les employés de l'institution peuvent jouer mettant ainsi l'accent sur un bon esprit sportif."

Parmi les 7 sports, les plus populaires sont sûrement: le soccer, le volleyball, le tennis sur table, le hockey, le ballon-panier et le badminton. Les meilleures chances de succès du collège seront probablement au volleyball, et le directeur sportif serait désappointé si le Collège ne remportait pas le championnat au badminton. Le Collège devra aussi faire bonne figure au hockey et au soccer, bien qu'il ait perdu sa première joute contre le "Winnipeg Bible College". En somme le directeur sportif est confiant de la bonne marche de cette ligue et de la performance du Collège.

En octobre et novembre, les équipes du Collège disputeront 16 joutes dont huit au Collège, sans compter les joutes éléminatoires.

Avant Noël c'est le soccer, le volleyball, le tournoi de tennis sur table au "Winnipeg Bible College" le 25 octobre et à la mi-novembre la saison du hockey. Après Noël, le hockey se continue, le ballon-panier commence et en mars, le tournoi de badminton. Les horaires sont affichés au gymnase universitaire et toutes personnes intéressées peuvent se renseigner en composant le 233-0210. En plus des sports inter-scolaires, le Collège continue comme par les années passées son programme d'activités sportives intramurales et récréatives où l'accent est mis sur la participation plutôt que sur la compétition. Il compte aussi à l'occasion reprendre les tournois-invitation.

Les petites nouvelles

Le recteur du C.U.S.B. honoré par l'Université Bishop's



M. Claude Thibault

L'Université Bishop's à honoré trois Canadiens la semaine dernière. Le doctorat honorifique en droit civil à été remis à M. Claude Thibault, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi qu'à M. Vernon Marquez, ancien président du conseil d'administration de la Compagnie Northern Electric et à Mlle Emily Lebaron, promoteur bien connu de la culture et des arts.

M. Thibault, récemment nommé recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface n'est nullement un étranger à l'Université Bishop's, avant déjà été professeur et chef du département d'histoire, en plus d'assumer le poste d'adjoint au recteur de 1968 à 1974. Avant son arrivée à Bishop's M. Thibault, qui a reçu sa maîtrise de l'Université Laval en 1962, était professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke. Ayant obtenu une deuxième maîtrise de l'Université Bishop's en 1963, M. Thibault terminait son doctorat à l'Université de Rochester en 1973.

En 1974, M. Thibault a laissé l'enseignement universitaire pour devenir le directeur administratif de l'Association des Universités et Collèges du Canada, poste qu'il a détenu jusqu'à sa nomination au Collège universitaire de Saint-Boniface. Parmi ses nombreuses réalisations comme directeur administratif de l'A.U.C.C., M. Thibault a effacé un déficit accumulé de 800, 000 dollars et a augmenté les revenus totaux du service d'imprimerie de 450,000 dollars.

Il a de plus établi un système de placement des postes au sein du secrétariat et a organisé une série de séminaires et d'ateliers à travers tout le pays afin d'améliorer les relations entre les universités et le monde du travail.

PRATIQUE

Pour les enfants

Durant toute l'année scolaire se pose chaque jour le problème de la préparation de la boîte à lunch ou des discrets sandwiches! Que donner à emporter aux enfants, et surtout aux adolescents, pour être certain qu'ils le mangeront?

Sans être trop volumineux, le déjeuner doit donc être riche en protéines. La meilleure solution est d'avoir sous la main un bon assortiment de tranches de charcuterie pour confectionner des sandwiches à la fois appétissants et nutritifs en employant ces viandes telles quelles ou mélangées.

Les viandes utilisées dans la préparation de la charcuterie ainsi présentée est de toute première qualité. L'empaquetage est effectué sous vide pour conserver aux produits toute leur fraîcheur et leur saveur.

Garnitures pour sandwiches

Beurre Maître d'hôtel - Ajoutez 2c. à soupe de jus de citron et 2c. à soupe de persil haché à 1/4 de tasse de beurre ou de margarine ramolli et mélangez bien.

Beurre aux fines herbes - Ajoutez 1c. à soupe de fines herbes hachées et 1/2 c. à thé de jus de citron à 1/4 de tasse de beurre mou, et mélangez bien.

Beurre à l'aneth - Ajoutez 2 c. à soupe de jus de citron et 1 c. à thé d'aneth haché (frais ou séché) à 1/4 de tasse de beurre et mélangez bien.

Beurre à la moutarde - Ajoutez 1 c. à soupe de moutarde préparée ou 1/4 de c. à thé de moutarde en poudre à 1/4 de tasse de beurre mou et mélangez bien.

Beurre au fromage - Ajoutez 1 tasse de cheddar râpé et 1 c. à thé de fines herbes (facultatif) à 1/4 de tasse de beurre mou et mélangez bien.

Garniture au fromage au piment - Ajoutez 2 c. à soupe de céleri haché finement et 1/4 c. à thé d'oignon râpé à 4 onces de fromage au piment et mélangez bien. Peut remplacer le beurre ou servir de garniture pour des canapés préalablement beurrés.

Garniture aux canneberges - Ajoutez 2 ou 3 c. à soupe de gelée de canneberges à 4 onces de fromage à la crème et mélangez bien. Délicieux pour relever des sandwiches à la dinde, au poulet ou au jambon.



horaire de cbwft



SAMEDI

4 OCTOBRE

8:30 PASSE PARTOUT
[illegible] CANDY
[illegible] PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
''le touch football''
11 00 STAR TREK
''le petit Spock''
11:30 TÉLÉJEANS
magazine jeunesse
12 00 LE JEUNE FABRE
'' le tunnel rouge''
12 30 BASEBALL DES EXPOS
Au Stade olympique de Montréal, les Phillies de Philadelphie rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX. Les Requins
17 30 NE M'OUBLIEZ PAS
Documentaire réalisé par Dick Young. Des millions d'enfants dans le monde sont astreints à de pénibles travaux et vivent dans un environnement défavorable à leur épanouissement.
DEUX PIEDS, 8 ROUES, 70KM/HEURE. Desciption d'un championnat d'Europe de patin à roulettes
18 00 LE TÉLÉJOURNAL
18 05 NOIR SUR BLANC
anim: Denise Bombardier
19:00 PIERRE ET CIE
Anim.: Pierre Paquette et Daniel Simard. Bloc populaire - Inv.: Albert Lemieux. Jean Paiement, violoniste, qui aura l'occasion de réaliser son rêve. Spécial actualités époque. Également, une entrevue avec Garde Clairmont, sage-femme
20 00 CINÉMA
Main basse sur la T.V. (Network) Satire réalisée par Sidney Lumet, avec Faye Dunaway, William Holden, Peter Finch et Robert Duvall. À la suite de son congédiement dû à la chute de la cote de popularité de son émission, un annonceur fait une colère publique et annonce son suicide dans les sept jours qui suivent. D'abord choquée, la direction se ravise lorsqu'elle voit que la cote remonte et elle décide d'exploiter le phénomène «annonceur» à son maximum (USA 76



22.30 TÉLÉJOURNAL
23:05 CINÉMA
Moby Dick. Drame épique réalisé par John Huston, avec Gregory Peck et Richard Basehart. En 1840, un jeune homme est engagé par le capitaine sur son baleinier. Le capitaine et son équipage se lancent à la poursuite de Moby Dick, la monstrueuse baleine blanche qui amputa jadis la jambe du captain (USA 55)
01:05 CINÉ-NUIT
Irma la douce. Comédie réalisée par Billy Wilder, avec Shirley MacLaine, Jack Lemmon et Lou Jacobi. Un policier sans emploi, très jaloux des clients d'une prostituée sympathique et tendre, imagine un stratagème pour s'accaparer les services exclusifs de cette dernière (USA 63).

DIMANCHE

[illegible] OCTOBRE

8:30 [illegible]
9:00 LES CONTES D'ELSA BESKOW
[illegible] LE PETIT [illegible]
9:45 LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER
''Jeanne D'Arc''
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
de Carleton
11.00 D HIER À DEMAIN
Lire c'est vivre. le Procès de Jeanne d'Arc.
12 00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. Table ronde: Bilan du déclubage
13:00 CINÉMA
Koenigsmark comédie dramatique avec Pierre Fresnay et Elissa Landi (Fe 1935)
15:30 À COMMUNIQUER
16:00 UN PAYS, UNE MUSIQUE
17 00 SECOND REGARD
Entrevue avec Antoine Bloom, le métrapolite orthodoxe russe, qui nous parle de la totalité de son amour pour Dieu, de la recherche des hommes d'aujourd'hui et de la dimension d'éternité de la mort
18 00 HEBDO DIMANCHE
19 00 CHEZ DENISE
Heppel-Beliste. Le Chef reçoit. Le Chef et son épouse Étiennette invitent Thérèse et Fédérico à souper. Mais la liste des invités sera beaucoup plus longue que prévue. Réal : Maude Martin
19 30 LES BEAUX DIMANCHES
Gala de l'ADISQ. En direct de l'Expo-théâtre, Yvon Deschamps accueillera les présentateurs qui annonceront les nominations pour l'obtention d'un trophée dans chaque catégorie. Inv.: Offenbach, Diane Tell, Michel Rivard, Ginette Reno



21 00 LES BEAUX DIMANCHES
Jeune délinquant. (2e de 5). Un dialogue de sourds: une délinquance plus grave, proche de la criminalité juvénile
22 00 LES BEAUX DIMANCHES
Au-delà de l'histoire (2e de 5). Les Cathédrales de la préhistoire. L'aventure des hommes qui, il y a 5000 ans, bien avant les Egyptiens, ont inventé en Europe la première architecture du monde. Ce sont ces hommes qui ont construit ces grands monuments de pierre que l'on appelle les mégalithes et qui représentent, compte tenu des moyens qu'ils avaient à leur disposition, un tour de force technique étonnant. Une émission de Robert Clarke et Jacques Audoir, de la Télévision française



23:00 TÉLÉJOURNAL
[illegible]
23:15 CINÉ-CLUB
Psychose (Psycho). Suspense réalisé par Alfred Hitchcock, avec Anthony Perkins, Janet Leigh, Vera Miles et John Gavin. Une jeune fille et son amant se débattent dans des difficultés financières



LUNDI

6 OCTOBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
l'aigle royal
9 45 YOU HOU
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE EXPRESS
Consommer intelligemment
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Préparation d'une tarte aux oignons et aux tomates
11:30 WOODY LE PIC
12 00 TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
''Anim. Claude Maihot et Suzanne Lévesque''
13 30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Emission entièrement consacrée à Mère Marie-Rose, fondatrice de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
14.30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux mêmes. Anim : Jacques Houde
15 00 LES ATELIERS
De Montréal. L'homme dans la nature qui s'occupe des autres
15 30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal. Le Sous-marin refait surface
17 00 QUELLE FAMILLE
Nicole éprouve son premier chagrin d'amour
17:30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIÉ
les Bellini
18:00 CE SOIR



19.00 LA FINE CUISINE D'HENRI [illegible]
Au menu: Suprêmes de poulet Parmigiano, Aubergines en éventail
19:30 LAUTREC 81
Variétés. Promotion du disque
20 00 DU TAC AU TAC
La Recette du bonheur
20.30 TÉLÉ-SÉLECTION
Grands Romans: Détroit (1re de 5). Drame de fiction réalisé par Jerry London, avec Rock Hudson, Lee Remick, Blair Brown et Ralph Bellamy. Adam Trenton, chercheur obstiné, voit son projet de la Xe rejeté par le comité de la compagnie NMC au profit d'un autre modèle du nom de Mancha

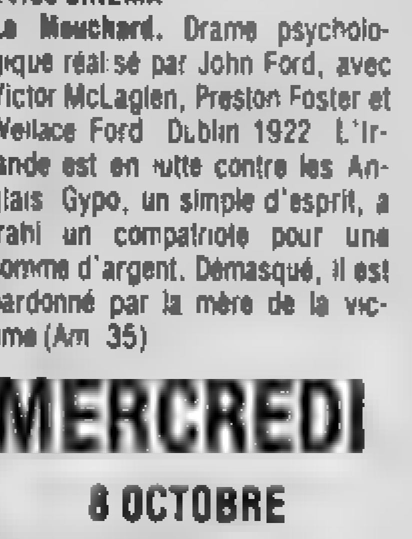


22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23 00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23 30 COMMISSARIAT SPÉCIAL K1 (4e de 10). Le Muet. Sans prononcer un mot, un voleur aux yeux bleus portant cagoule et veste de cuir commet une série de forfaits. Il a de plus l'habitude de voler ses victimes d'une poignée de poivre. À partir de ces indices, les membres du Commissariat K1 tentent d'identifier le voleur muet
00 30 LE DOSSIER SECRET DES TRÉSORS
(3e de 7). L'Or en exil. À l'automne de 1939, la Pologne et la Belgique contient leur réserve d'or à la France

MARDI

7 OCTOBRE

9 00 EN MOVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
[illegible] ANIMAGERIE
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE EXPRESS
le gibier
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Invité Robert Charlebois
11 30 HEIDI
12 00 TÉLÉJOURNAL
12 30 MIDI PLUS
invitée Christine Chartrand
13 30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde réunissant des handicapés qui parleront de leurs problèmes
14 30 CINÉMA
Le Dernier Milliardaire. Satire réalisé par René Clair, avec Max Dearly, Paul Olivier et René St-Cyr
16 00 BOBINO
16 30 DON QUICHOTTE
17 00 LES PIERRAFEU
Le Photographe
17:30 AUX FONTIÈRES DU CONNU La Science et le sport (dern de 4). De l'éducation
18 00 CE SOIR
19 00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Trésor de Matacumba (1re de 2). Le jeune David, accompagné de son ami Tad, s'enfuit du Kentucky vers la Nouvelle-Orléans pour y retrouver un trésor que son père aurait enterré avant de mourir
20 00 TERRE HUMAINE
Jeanne a une sérieuse conversation avec Annick. Elle lui explique qu'il serait temps qu'elle arrête d'agir en petite fille et qu'elle devienne une adulte
[illegible]
Charles est heureux de se promener sur la terre de Job J. Ça lui rappelle de beaux souvenirs
21 00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur Pierre Olivier
22:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Des origines à nos jours. Un survol historique de l'évolution de la langue française révèle sa formation, son implantation et son expansion à travers les siècles. Cette histoire intègre également des réflexions sur des conséquences actuelles de l'évolution du français
22.30 TÉLÉJOURNAL
23 00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23 20 TÉLEX ARTS
[illegible]
Inv.. Henri Masson, peintre. Né en Belgique, Henri Masson est arrivé tout jeune adolescent à Ottawa où il a vécu passionnément sa carrière de peintre après avoir travaillé comme graveur
24.00 CINÉMA
Le Mouchard. Drame psychologique réalisé par John Ford, avec Victor McLaglen, Preston Foster et Wallace Ford. Dublin 1922. L'Irlande est en lutte contre les Anglais. Gypo, un simple d'esprit, a trahi un compatriote pour une somme d'argent. Démasqué, il est pardonné par la mère de la victime (Am 35)



MERCREDI

8 OCTOBRE

9:00 EN MOUVEMENT
9 15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
9 30 ANIMAGERIE
9 45 LES OUFS
10.00 PASSE-PARTOUT
10.30 MAGAZINE EXPRESS
11.00 AU FIL DE LA SEMAINE
cuisine orientale
11:30 FIFI, BRIN D'ACIER
12:00 TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
Inv. Michel Brouillette et Gilles Rivard. Dir. mus.: Fred Faruggia. Réal : Louise Charlebois
13 30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reportage sur le Congrès mondial des communautés urbaines et régionales avec des représentants du Mexique, des États-Unis et du Canada
14 30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de Notre-Dame des Monts (Co. Charlevoix)
[illegible]
16 30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Les Cirques du monde. Le Chapiteau. Chaque année, le prince Rainier invite les meilleurs acrobates du monde à venir présenter leur numéro
18 00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
19 30 À COMMUNIQUER
22:00 À COMMUNIQUER
22:30 TÉLÉJOURNAL
23 00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 TÉLEX ARTS
23 30 REFLETS D UN PAYS
De Winnipeg. M. Mederic Mc Dougall, 76 ans, de Saint-Louis Saskatchewan est métis. Il nous parle du mode de vie du métis au début du siècle, de Louis Riel, de la Rebellion de 1885 ainsi que de son implication politique. M. Emile Campagne, père de famille venu de France, est devenu fermier et travaille cette terre avec ses fils. Il nous parle des difficultés concernant la langue française en Saskatchewan et d'une coopérative familiale pour amoindrir le fardeau économique. Anim.: Nadine Hrynek. Rech. et int.. Denis Chagnon. Réal. Maurice Arpin
00 30 CINÉMA
Le Diabolique Docteur Mabuse. Aventures réalisées par Fritz Lang, avec Dawn Addams, Peter Van Eyck et Wolfgang Preiss. À Munich, un voyant avertit la police de divers crimes perpétrés de façon bizarre. La technique utilisée pour ces méfaits rappelle les exploits d'un certain Dr Mabuse, supposément mort depuis trente ans (ALL 60)

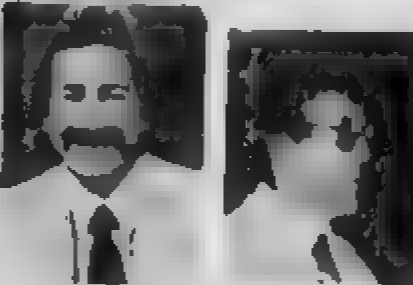
JEUDI

9 OCTOBRE

[illegible] EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
[illegible] ANIMAGERIE
9 45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
[illegible] MAGAZINE-EXPRESS
Le Tabagisme et le jeune enfant
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
Inv. Diane Pichette
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINÉMA
Un drôle de paroissien. Comédie réalisée par Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil, Francis Blanche et Jean Poiret
[illegible]
16 30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
Bonne fête, Fred
17:30 DU NEUF AU ZOO
18 00 CE SOIR
19 00 PHARE OUEST
''La fin d'une longue errance'' Juive hongroise, forcée de quitter son pays en 1956, Elisabeth Fisher a erré à travers le monde pour finalement découvrir Vancouver et s'y établir
19.30 BOOGIE-WOOGIE 47
Le Secret de Micheline. Carole fait une scène de jalousie à Clovis à cause de Gisèle
20 00 LES GRANDS FILMS
Panique. Drame réalisé par Jean-Claude Lord, avec Paule Baillargeon, Jean Coutu, Gérard Poirier et Lise Thouin



22 00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
22 30 TÉLÉJOURNAL
23 00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23.20 SPÉCIAL JETS DE WINNIPEG François Riopel et Marcel Gauthier analysent les changements apportés à l'équipe des Jets depuis la fin de la saison passée
réal. Maurice Auger



23:50 CINÉMA
Dernière croisière (Death Cruise) Drame intreprété par Richard Long, Edward Albert et Kate Jackson. Des meurtres en série sont commis à bord d'un paquebot. Étrange coïncidence, toutes les victimes ont gagné cette croisière lors d'un concours (USA 74)

VENDREDI

10 OCTOBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
[illegible] ANIMAGERIE
9 45 LES FLOUMP
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
Frabrication de lampes à partir d'un chapeau de paille et d'éventails chinois avec Lucie Plante
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
Les Vallées fertiles
11 30 CHER ONCLE BILL
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
13 30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reportage sur la Maison des Femmes qui s'occupe des cas de violence physique et psychologique
14:30 CINÉMA
Hibernatus. Film réalisé par Edouard Molinaro, Int.: Louis de Funès, Olivier de Funès, Claude Gensac, Michel Lonsdale et Claude Gérest
16:00 BOBINO
16 30 LA LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
17 00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD HUI
Les Fugitifs. Dessins animés. Une version du célèbre roman de Jules Verne
18 00 CE SOIR
19 00 HEBDO
magazine d'affaire publiques animé par Fréderic Nicoloff



19.30 A CONTREPOIDS
Jeu-questionnaire animé par Normand Bélanger
20 00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Entre midi et soir. (3e de 8)
Études d'un milieu bourgeois canadien français
20:30 HORS SÉRIE
La Lumière des justes 5e de 14).



21.30 SCIENCE RÉALITÉ
Le volcan St Helens et des arbres qui poussent vite. Dossier: Un remède miracle .. l'interféron?
22 30 TÉLÉJOURNAL
23 00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Adieu poulet. Policier réalisé par Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Victor Lanoux, Pierre Tornade et Claude Rich. L'homme de main d'un candidat bat à mort un colleur d'affiches et descend un policier venu à son secours (Fr 75)
01:10 CINÉ-NUIT
Le Cerveau d'acier (The Forbin Project). Science-fiction réalisé par Joseph Sargent, avec Eric Braeden, Susan Clark et Gordon Pinsent

"LOI SUR LES ALCOOLS"

AVIS:

Le soussigné l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface incorporée de Saint-Boniface dans la province du Manitoba, a présenté une demande à la Régie des alcools pour une licence de club privé pour les locaux **1209** et **1207** dans le Collège universitaire de Saint-Boniface situé au 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface dans la province du Manitoba. VEUILLEZ NOTER ÉGALEMENT que toutes objections à cette demande devraient être aussitôt présentées à la Régie des alcools, **Casier postal 1203, Winnipeg, R3C 2X1.** Les personnes qui présenteront des objections devront déclarer les raisons de leur opposition.

L'article 81, subdivision 1 de la "Loi sur les alcools" stipule que:

"Dans un délai de quatorze jours suivant la dernière parution de **"La Gazette du Manitoba"** ou d'un journal dans lequel paraît un tel avis de demande de licence, toute personne pourra faire enregistrer auprès de la Régie toute objection ou toute protestation contre l'obtention de la licence; et la Régie considérera l'objection ou la protestation et pourra déterminer une heure et un endroit propices afin que **"La Commission qui accorde les licences"** (Licencing Board) puisse entendre tout témoignage concernant la demande de licence et les objections ci-mentionnées; et toute personne qui enregistre des objections et la municipalité où sont situés les locaux seront avisées par la Régie de la tenue des audiences ainsi que de l'heure et de l'endroit qui auront été déterminés".

Le Ministère des Affaires culturelles et du patrimoine requiert un/une

commis-Dactylo III

pour taper des traductions en français et en anglais de textes portant sur une très grande variété de sujets et sous des formes diverses. Frappe de la correspondance, des rapports, des tableaux; classe des lexiques, des ouvrages de référence et des fiches terminologiques du service de traduction. Effectue le travail de réceptionniste et exécute d'autres travaux, tel qu'assigné.

QUALITÉS REQUISES:

Études secondaires, une bonne expérience du travail de bureau, une bonne connaissance de l'anglais et du français et être capable de bien taper à la machine des textes écrits ou dictés dans les deux langues.

TRAITEMENT ANNUEL:
$11,668 - $13,949

Compétition **No. 835**

Date de clôture:
9 octobre 1980

Civil Service Commission
940-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba
[illegible]



50e anniversaire de mariage de Marius et Marie-Anne La Casse

C'est le 8 octobre que les époux Marius et Marie-Anne La Casse vont pouvoir célébrer leur 50e anniversaire de mariage. Mais la famille s'était réunie au mois d'août pour fêter leurs parents et grand-parents. Sur la photo, on retrouve, venus d'un peu partout, tous les enfants et petits-enfants du couple La Casse. Il s'agit des huit enfants: Damien, Alfred, Ronald, Jeanne, Thérèse, Paul, Cécile et Joseph, accompagnés de leurs enfants.

Jeanne et son mari Lionel Laurin avaient fait, avec leur cinq enfants, le trajet depuis la Californie; Ronald de Uranium City; Paul et sa femme Marie-Paule sont venus de Thompson. Il y a eu une messe célébrée par l'abbé Réginald Prescott en l'église de Lorette. L'homélie a été donnée par le diacre Roger Sicotte, neveu des jubilaires. Mona Gauthier chantait et Mme Chartrand jouait de l'orgue.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

RÉFÉRENCE NO 2-A266-2A(228/80)(A0L)
RÔLE NO 5038
REQUÊTE PRESENTÉE PAR "AERO TRADES (WESTERN) LTD". EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO A.T.C. 1005/59 (C)

Le permis No A.T.C 1005/59(C) autorise "Aero Trades (Western) Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4), pour le transport de personnes et de marchandises au Canada, d'une base située à Winnipeg (Manitoba) et un service aérien commercial spécialisé (classe 7) - épandage et dispersion de produits - inspection, reconnaissance et publicité aériennes - de la même base.

Le 4 janvier 1980, le comité accordait une dispense de l'application de la condition No 3 du permis A.T.C. 1005/59(C) relativement à la protection de route ainsi que des dispositions du paragraphe 112(11) du règlement sur les transporteurs aériens, CRC 1978, chap. 3, de manière à permettre à la titulaire de fréter, jusqu'au 30 août 1980, un Convair 640 à "Purolator Courier Ltd", dans le cadre d'un service de courrier entre Calgary (Alberta), Winnipeg (Manitoba) et Toronto (Ontario)

La titulaire demande maintenant de proroger les dispenses au-delà de ladite date et d'adjoindre le point Vancouver (Colombie-Britannique). Elle demande également que l'on intègre aux dispenses l'autorisation d'utiliser des DC-4.

Le 29 août 1980, le comité autorisant provisoirement le transporteur à proroger les dispenses jusqu'au 31 décembre 1980.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être au plus tard le 23 octobre 1980.

Le comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS À OTTAWA, K1A 0N9.

G.H. COLLISON
DIVISION DES PERMIS
POUR LE DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION, COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS.

DATE LIMITE - POUR LES NOMINATIONS: 31 DECEMBRE 1980

NOMMEZ MAINTENANT UN JEUNE MANITOBAIN CITOYEN DE L'ANNÉE

Les associations, les églises, les écoles, les chambres de commerce, les individus ou n'importe quel groupe peut nommer un jeune, citoyen de l'année.

La 3e remise annuelle de récompenses reconnaitra à nouveau la contribution des jeunes



● à la famille, à l'école, à l'église ou à la communauté ● Manifestation personnelle de courage ● Démonstration d'initiative sans intérêt personnel - N'importe quel garçon ou fille, ainsi que n'importe quel groupe de 6 à 18 ans, sont éligibles.

Ne tardez pas, nommez-le aujourd'hui
Un projet commun de

"The Pioneer Group"

Pioneer Life
Pioneer Trust

en collaboration avec
"Manitoba Community Newspapers Association"

Les formules de nomination sont disponibles à votre journal local ou à:
Canadian Pioneer Management Ltd
500-280 Smith Street
Winnipeg, Manitoba R3C 1K2

Les soumissions de nomination devront imclure tous les détails qualifiant le candidat et une photo d'école récente. le tout sera retourné.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra des audiences publiques à Winnipeg (Manitoba) le 22 octobre 1980, à Gimli (Manitoba) le 27 octobre 1980, à Kamloops (Colombie britannique), le 30 octobre 1980 et à Hull (Québec), le 5 novembre 1980, relativement à: la question de savoir si la méthode du débit d'air est un moyen moderne et efficace de tester le système de freinage des trains de manière à garantir l'exploitation sûre des trains conformément aux dispositions des articles 228, 238 et 239 de la loi sur les chemins de fer

Les audiences seront tenues aux endroits suivants:

DATE	ENDROIT	ADRESSE
Mercredi **Le 22 octobre 1980** 10 h de l'avant-midi	Winnipeg (Man.)	**Salle du conseil Centre civique 510 rue Main**
Lundi **Le 27 octobre 1980** 10 h de l'avant midi	Gimli (Man.)	**Transportation Training Centre C.N. rail**
Jeudi 10 h de l'avant-midi	Kamloops (C.B.)	**County Court House 321 rue Nicola**
Mercredi **Le 5 novembre 1980** 10 h de l'avant-midi	Hull (Que.)	**Place du Portage Phase IV Salle Pontiac**

Toute personne désirant présenter ses commentaires relativement à l'affaire susmentionnée peut le faire en les envoyant au secrétaire suppléant, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa, K1A 0N9 au moins sept (7) jours avant la date de l'audience avec une copie à monsieur S.A. Cantin, avocat auprès de la commission, chemins de fer nationaux du Canada, C.P 8100, succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3N4; monsieur G.P. Miller, C.R Procureur général, Canadien Pacifique limitée, gare Windsor, Montréal (Québec) H3C 3E4; monsieur J. Bowles, avocat régional, Canadien Pacifique limitée, 100 gare C.P., Winnipeg (Manitoba); monsieur R.G. Abbot secrétaire exécutif, Association des syndicats de cheminots du Canada, pièce 513, 130 rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5G4; monsieur J.M. Beaupré, gérant général, "The Railway Association of Canada", 1121 - 23 rue Ste-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3B 1H9

Les personnes qui le désirent pourront présenter leur point de vue sur cette affaire pendant l'audience.

Les personnes désireuses de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la commission en français à Winnipeg, Gimli ou Kamloops peuvent le faire et la Commission, lorsqu'avisée par cette personne de son intention de le faire mettra à la disposition de celle-ci les meilleurs services d'interprétation qui pourront être fournis en raison des circonstances

Les parties et les intervenants peuvent soumettre des documents, témoigner ou intervenir soit en anglais, soit en français à Hull et le public peut s'attendre à suivre les délibérations de l'audience dans la langue officielle de son choix.

Estelle Denis
Secrétaire suppléant
Comité des transports par Chemin de fer

Les petites annonces

À VENDRE — pour cause de départ- à Saint-Malo (à un mille de la plage près de la manufacture Couture) maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, grande cour 82 1/2x 135, garage. Prix: $25,000 00. Pas d'agent s.v.p. Téléphonez à Saint-Malo (1) 347-5606
- 573 -

DÉSIRE LOUER - appartement ou maison (meublé) de 2 ou 3 chambres à Saint-Boniface. Téléphonez: 247-4881 le jour ou après 18h: 233-1477 local 104 demandez Michel Lavoie
- 574 -

2 étudiantes cherchent un appartement à louer près du Collège, le plus tôt possible, téléphoner après 17h: 261-8235 ou 237-3999 - en fin de semaine 353-2138 ou 433-7559.
- 581 -

À VENDRE - mobile home "Northwood", 4 chambres à coucher, salle de recréation, patio, poêle Fisher, appareillage électrique, draperies. Pourrait louer la cour. Prix $14,900.00 Téléphonez: (1) 424-5401 La Broquerie
- 578 -

À VENDRE - grande maison, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, "wet bar", 2 foyers, garage double, en excellente condition. Situé sur 38 acres en de hors de Saint-Pierre. Appelez: Michel au: 237-6844.
- 575 -

À VENDRE - Belles portes d'armoires de cuisine en chêne massif, teintées et vernies. Grand choix de dimensions. $2.50 à $10 00 chacune. Tél.: 253-4175.
- 576 -

ON DEMANDE - une femme pour garder un bébé de cinq mois, à la maison, du lundi au vendredi, de 8h à midi ou 3 avant-midis (par semaine), rue Edgemont, Southdale. Salaire à négocier. Appeler: 257-1440.
- 578 -

À VENDRE - vente privée à Saint-Boniface. Maison de 25 ans. 10 appartements 5 chambres à coucher, appartement au sous-sol qui peut être loué; un garage Prix très raisonnable $55,900.00 Pas d'agent s.v.p. Composez 247-7146.
- 585 -

À LOUER - maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, salon, tapis mur à mur, grande cuisine; pour couple responsable. Libre le 1er octobre. Prix très raisonnable. Située au parc Windsor, près de l'école, du centre commercial et de l'arrêt d'autobus. Tél: 256-0314.
- 570 -

À VENDRE OU À LOUER - à Saint-Claude - maison de deux chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle de bains, sous-sol à la grandeur, garage, grand lot. Proche de l'église et hôpital. Tél: 237-1522 ou 233-1767
- 569 -

DEMANDE un ou une organiste, pour la paroisse du Sacré -Coeur, pour plus de renseignement téléphonez: 774-5863 ou 775-2867 ou 772-6474
- 579 -

À VENDRE - une grande table (couleur beige) avec une rallonge, 6 chaises beige bronze. Un sommier métallique à donner. Téléphone : 233-1543.
- 580 -

À VENDRE - ensemble de chambre à coucher - 3 pièces Lit 4 1/2 très bonne condition. Téléphone: 233-1838.
- 586 -

À VENDRE - escalier en bois de 3 marches, presque neuf, a servi seulement un an. Téléphonez: 247-4823 ou 256-6731 le soir.
- 582 -

À VENDRE - bungalow avec trois chambres à coucher, deux salles de bains, 28'x42'. Prêt à déménager. $14,900.00 Composez: 424-5361 ou 424-5333
- 583 -

À VENDRE - Une machine à écire manuelle, portable, (Brother de Luxe) en bon état $75.00 - Tél.: 247-3759
- 584 -

À VENDRE - vente privée, Southdale, rue Edgewater - maison de 4 chambres à coucher (genre split) trois salles de bains, foyer, double garage attenant, clôture et bien paysagé $96,500.00 - téléphonez 256-6787
- 547 -

Québécois, âgé de 31 ans, établi au Manitoba depuis 4 ans, aimerait trouver un correspondant ou une correspondante, de 20 à 30 ans, en vue d'une amitié sincère. Mes goûts: la musique (je joue de l'orgue), la nature et les voyages. Ecrire à Jean-Marc René - C.P. 204, Saint-Boniface, Manitoba - R2H 3B4.
- 571 -

À VENDRE - maison de deux chambres à coucher. Avec garage - paiement comptant. Près école Taché. Vente privée 313 rue Notre-Dame - après 18h
- 572 -

MAISON À LOUER à Saint-Vital, 2 chambres à coucher, tapis, sous-sol, stationnement. Libre le 15 octobre - $275 00 Tél.: 253-4175 (après le 29 sept).
- 577 -

Heure de tombée le vendredi à 15h

AVOCATS-NOTAIRES

ASSUREURS

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

COMPTABLES

CHIROPRATICIENS

OPTOMÉTRISTES

Nécrologie

Eugénie (Gene) HAMELIN

Paisiblement, à l'hôpital Princesse Elisabeth, Eugénie fut rappelée à Dieu le mardi 23 septembre 1980. Née à Sainte-Rose-du-Lac, en 1905, elle suivit ses cours à l'école locale, où elle excella en musique. Ceci fut son don à tous ceux qui l'aimaient et la chérissaient.

Pendant de nombreuses années elle fut un membre actif de la Ligue des femmes catholiques

Elle laisse dans le deuil son frère bien-aimé, Samuel Hamelin et sa femme Lucienne de Vancouver, Colombie britannique; sa soeur bien-aimée Alice Missiaen de Kelowna, Colombie britannique ses chères belles-soeurs: Mme Rita Hamelin de Winnipeg et Mme J. Hamelin d'Edmonton; deux beaux-frères: J. Allard et W Derick de Dauphin; de nombreux neveux et nièces ainsi que sa très chère et proche amie, Jeanne Perreault

Les dons au fond de construction de l'église catholique romaine de Saint-Vital seraient grandement appréciés

Les prières ont été récitées le vendredi 26 septembre à 8h30 à l'église catholique romaine de Saint-Vital, sous la direction du père Patrick Morand. La messe de Résurrection a été célébrée le samedi 27 septembre à 11h et l'inhumation eut lieu au cimetière catholique de Saint-Vital à Fort-Garry.

Les porteurs étaient ses neveux bien-aimés: Raymond, Lawrence et Allan Allard, Bill Clark de Dauphin, Roger Hamelin et Georges Allard de Winnipeg.

La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156, rue Marion à Saint-Boniface, était chargée des funérailles.

"The life that counts must aim to rise
Above the earth to sunlit skies
Must fix its gaze on Paradise
This is the life that counts"

Bienheureux qui fait le voyage de la vie avec Celui qui est la Voie"

St Grégoire

REPOSE EN PAIX

Marie-Thérèse JAMAULT

La famille Jamault aimerait aussi remercier l'abbé Firmin Michiels de la paroisse Holy Cross qui a assisté à la concélébration de la messe de Résurrection lors des funérailles de Mme Marie-Thérèse Jamault, le mercredi 3 septembre à 14 heures.

CORRECTIF - Nécrologie Mme Evélina LAURIN - dans l'édition du 25 septembre nous avons omis de mentionner: remerciements à la chapelle funéraire P. Coutu

---

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOANNA OLOF PATON, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er novembre, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de septembre, A D. 1980

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, ELISE MORIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, employée de bureau,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 1er novembre, A D 1980

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de septembre, A D. 1980

MARCOUX, BETOURNAY, GUAY
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE THÉRÈSE JAMAULT, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve d'Alexis Jamault,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être deposées à l'étude des soussignes, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er novembre, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de septembre, A D 1980

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu IRÈNE ALARIE de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de George Alarie, de la même place, concierge retiré, décédée,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront êtres déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 4 novembre 1980

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de septembre 1980

F R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Un week-end de football VIA: une occasion à saisir au vol!



Voici une bonne occasion d'assister à une partie de football avec l'équipe de la Ligue canadienne que vous favorisez... Profitez de ce voyage pour visiter une ville intéressante, faire du shopping et essayer de nouveaux restaurants.
Le forfait Week-end de football VIA comprend l'aller-retour en voiture-coach, deux nuits dans un hôtel de qualité du centre-ville et un billet pour assister à une partie de la Ligue canadienne de football le samedi ou le dimanche.
Pour renseignements et reservations, communiquez avec votre agent de voyages ou le bureau VIA au 1-800-361-6180.

De Winnipeg à:

Regina (Hôtel Saskatchewan)	$102
Calgary (Hôtel Palliser)	$159
Vancouver (Hôtel Georgia)	$194

Prix par personne, à raison de deux adultes par chambre. Egalement offerts: tarif pour personne seule et tarif reduit pour trois adultes par chambre

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



TRANSPORTS CANADA

Possibilité commerciale

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus

Projet WFO - 0915

Exploitation d'une gérance de café-bar. Aéroport de St. Andrews, St. Andrews (Manitoba).

Date limite: **le jeudi 30 octobre 1980**

Réunion d'information: le jeudi 9 octobre 1980 à 10h (heure de Winnipeg), dans la salle de conseil du 6e étage, Édifice Assiniboine Credit Union, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba)

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau du:
Superviseur régional,
Gestion du matériel
Transports Canada
125, rue Garry, 6e étage
Winnipeg (Manitoba)

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

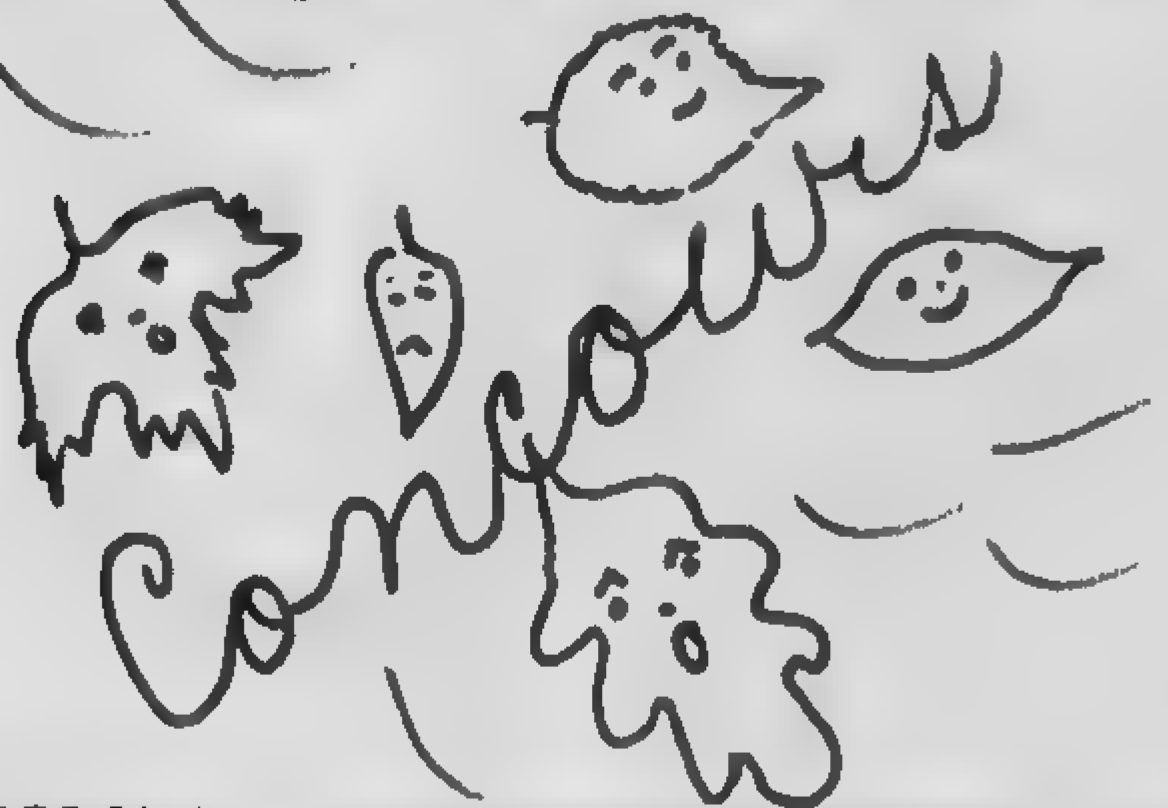
Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Transport Canada Transports Canada

La Page de Bicolo ...





Voici des feuilles d'arbres assez bien connus chez nous.
Peux-tu écrire le nom de chacune.



1. ____________

L'AUTOMNE...c'est le temps du premier CONCOURS!

Pour les grands: **"UNE PETITE FEUILLE M'A DIT.."**
Tu m'écris un paragraphe ou un poème sur le sujet suivant:
Tu viens de ramasser une feuille dans la rue. Imagine qu'elle te parle... **Qu'est-ce qu'elle te dit?**



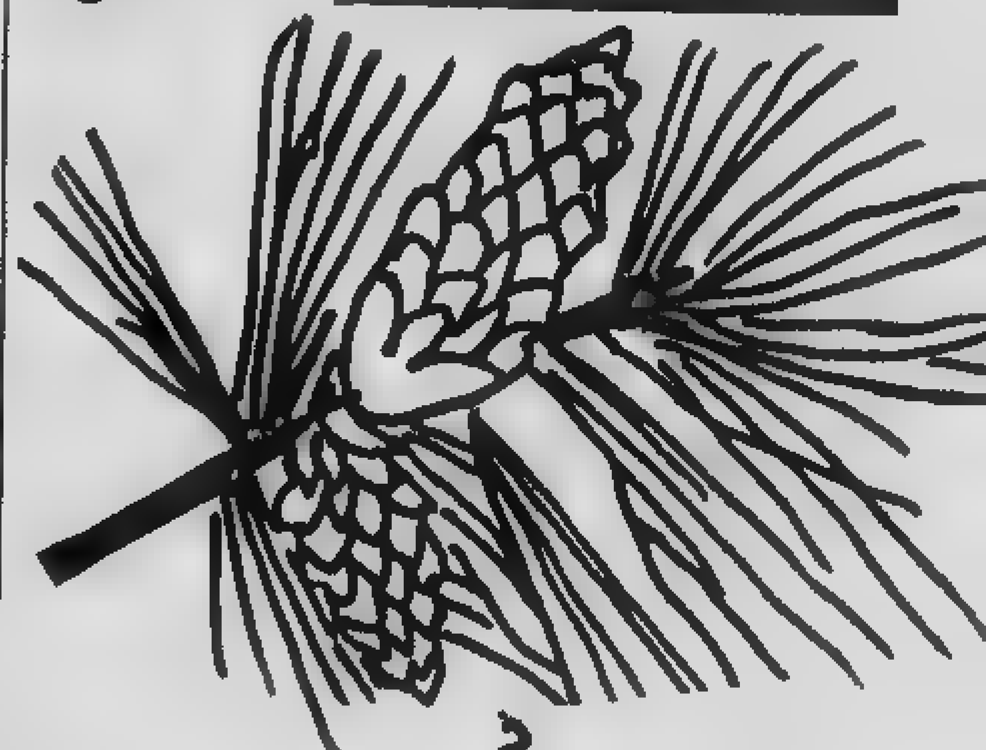
2. ____________

POUR LES PETITS:

Tu colories le petit écureuil et tu lui donnes un **nom.**
Le concours se termine **le 8 octobre.**
Remplis bien le coupon suivant:

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Âge ______ numéro de membre ______

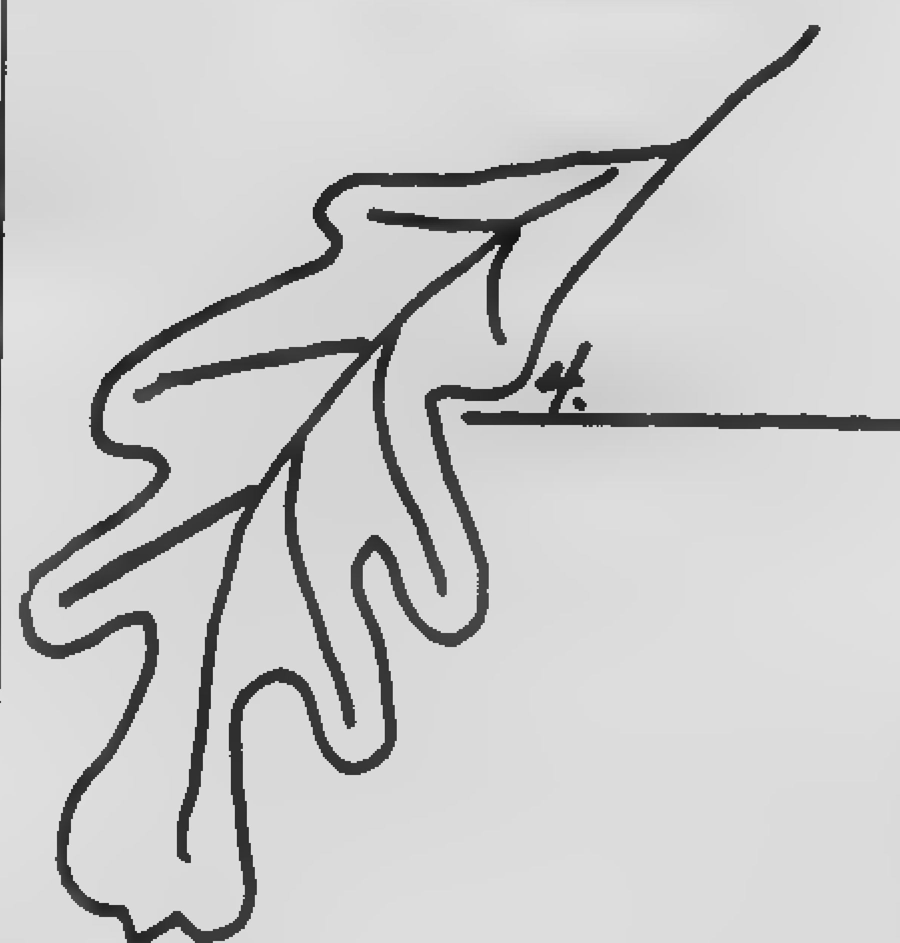
Envoie à
BICOLO **Saint-Pierre-Jolys**
c.p. 262 **Manitoba R0A 1V0**



3. ____________



Le nom de mon écureuil est ____________



4. ____________

Pour rire

Le juge en Cour dit à un accusé: "Comment! c'est encore vous! qui êtes inculpé d'ivresse publique? Je vous avais pourtant prévenu la dernière fois que je vous ai condamné que je ne voulais plus vous voir ici!

"Ah! je sais bien M. le juge! Et je l'ai dit aux policiers qui m'ont arrêté: mais ils n'ont pas voulu me croire!"

* * *

Deux médecins se rencontrent:

"C'est vrai que tel client que tu soignais pour le foie est mort du coeur?"

"Pure calomnie! Quand je soigne quelqu'un pour le foie, il meurt du foie!"

Une saison pleine d'activités...

Lorsque l'automne arrive, les jours sont plus courts. Les feuilles changent de couleur, parfois elles deviennent jaunes ou rouges, puis elles tombent.

Plusieurs animaux se préparent pour l'hiver. Les écureuils amassent des noisettes et les cachent. Les crapauds absorbent beaucoup de nourriture avant de se terrer dans leur cachette. Les ours et les ratons-laveurs mangent beaucoup afin de pouvoir dormir durant l'hiver. Les castors mettent de la nourriture en réserve et préparent leurs maison d'hiver avant que les étangs ne gèlent. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels les canards sauvages, s'envolent vers le sud à l'automne.

Les fermiers engrangent le maïs qu'ils ont récolté dans leurs champs. Ils récoltent aussi des citrouilles.

À l'automne les vergers sont remplis de fruits mûrs. Ces fruits doivent être cueillis et empaquetés avec précaution.

Comme tu vois, à l'automne, toute la nature et les humains, sont très occupés. C'est la grande préparation pour l'hiver.

L	A	U	N	S	I	A	M
T	O	O	O	N	O	I	X
F	E	U	I	L	L	E	S
E	T	R	S	C	A	C	E
R	T	S	E	A	N	U	N
M	E	F	T	N	I	R	U
I	H	R	T	A	M	E	A
E	C	U	E	R	A	U	J
R	A	I	S	D	U	I	M
S	C	T	E	S	X	L	N

Mot Mystère

noisettes	animaux	fruit
ours	écureuil	jaunes
fermiers	cachette	canards
maïs	feuilles	noix

Voici André. Aide-le à choisir les vêtements et les objets dont il aura besoin pour sortir un jour d'automne pluvieux. Encercle-les, puis dessine sur André celui que tu juges indispensable.

Réponses: Les feuilles
1. Peuplier 2. Érable
3. Pin 4. Chêne
Mot mystère: L'automne

Membre gagnant cette semaine:
No. 2316
Paul Ferland
10 ans
291 rue Eugénie
Saint-Boniface.

Le canard malard

Le canard malard est le canard le plus important de tous les canards sauvages.

Il est recherché par les chasseurs car sa chair est délicieuse.

Il est très beau avec son plumage blanc, brun décoré d'un beau collier vert foncé.

Tu verrras bientôt passer ces beaux oiseaux s'envolant vers le sud pour y passer l'hiver; Mais ils nous reviendront le printemps prochain!

Recette

C'est l'automne, le temps est plus froid... ce serait bon un délicieux **sucre à la crème**! Et cette recette est pour les gens pressés!

Sucre à la crème au beurre d'arachide

Il me faut:
Ingrédients:
2 tasses de sucre blanc
2 grosses cuillerées de beurre d'arachide
1/2 tasse de lait

Récipients:
une casserole
un évier ou un grand plat contenant de l'eau froide
Un moule carré de 8"x8", graissé.

- Dans la casserole, je mélange ensemble avec une cuillère en bois:
  - le beurre d'arachide
  - le sucre
- J'ajoute le lait. Je remue bien
- Je cuis en brassant tout le temps jusqu'à ce que le mélange parvienne à ébullition.
- Je le laisse bouillir en brassant pendant 3 minutes seulement.
- Je mets la casserole dans l'eau froide, et je remue encore, jusqu'à ce que je sente que le sucre épaissit.
- Vite, je le verse dans le moule.
- Quand le sucre est tiède, je le coupe en carrés.



Les petites nouvelles

"Rallye Bazoos- Partout" du C.J.P.

Le Conseil Jeunesse Provincial organisera, le 4 octobre prochain, un rallye-automobile, le rallye "Bazoos-Partout". L'inscription ($3.00

nombre de personnes par auto. Il est à remarquer que ce rallye aura un cachet historique. Le gagnant sera déterminé par la performance de son équipe selon les trois éléments suivants: temps, distance, et les réponses au questionnaire.

Pour d'autres détails, téléphonez au 247-8947.

La rentrée de l'U.N.F.

C'est le samedi 27 septembre 1980 ue l'UNION NATIONALE RANÇAISE fait sa rentrée. À cet occasion une soirée avec repas 'campagnard" est organisée. L'ouverture des portes se fera à 19h30. e repas sera servi à 20h00 précises. 'our de plus amples renseignements et pour vos réservations, euillez téléphoner aux numéros suivants:

668-0477 ou 233-1868 ou 233-2362.



C.K.S.B.

du Manitoba a invité tous les ma-
our à la station pour déguster un
les employés du poste.

à droite, MM. Étienne Bohémier
ne Desauiniers (directeur de C.K.
sseur de religion au Collège uni-
ard, (directeur des services fran-
t son adjoint, Denis Collette.

(organismes).

Heure de tombée le vendredi à 15h

Les petites nouvelles

Paul Dupuis est candidat N.P.D. dans Ermerson



Même si la date du congrès de nomination du Nouveau parti démocratique dans la circonscription de Ermerson n'a pas encore été fixée, M. Paul Dupuis a d'ores et déjà fait savoir qu'il posera sa candidature. Il semblerait que cette réunion des litants N.P.D. se tiendra début cembre.

Paul Dupuis est âgé de 37 ans, originaire de Sainte-Elizabeth et bite Otterburne depuis 11 ans. seignant des métiers à l'école condaire Kelvin à Winnipeg, il tive aussi une ferme à Otterburne

À une vingtaine de jours des élections...



Aussi bien pour les élections municipales que scolaires, les candidats, qui disposaient jusqu'au 1er octobre pour déclarer leur candidature, ont commencé à se faire connaître. Pour des questions d'heure de tombée, **LA LIBERTÉ** ne peut

7. que chaque personne qui fait partie de la minorité officielle ait le droit de recevoir une éducation primaire et secondaire dans sa langue là où le nombre le justifie; ce serait encore le gouvernement provincial qui déterminerait le nombre suffisant pour donner une éducation dans la langue de la minorité.

7. A remarquer que les autorités fédérales semblaient être prêtes, lors des conférences constitutionnelles récentes, à rediscuter ce fameux "là où le nombre le justifie". Effectivement, un droit accordé n'est normalement pas rattaché à un nombre d'individus qui pourrait s'en prévaloir.

Encore une fois, ici, l'éducation est sous la juridiction de la province et le gouvernement fédéral ne peut pas obliger une province à offrir des services en français. Il ne peut qu'encourager et inciter une province à le faire.

Ce que propose la S.F.M.:

1. **Objectifs:** que les gouvernements provinciaux reconnaissent l'importance de leur communauté minoritaire de langue officielle.

   : que les gouvernements provinciaux prennent les **mesures** nécessaires en vue de donner une plus grande réalité à l'égalité des deux peuples fondateurs.

2. **Moyens:** que nos divers paliers de gouvernement garantissent les droits individuels, soit l'utilisation du français et de l'anglais à l'assemblée législative, et dans la rédaction des lois, des compte-rendus et des procès-verbaux de cette dernière; ce même droit doit s'étendre devant les cours et les documents des cours.

   : que nos divers paliers de gouvernement garantissent aussi les droits collectifs. Ceci comprend le droit à l'enseignement dans leur langue maternelle pour les enfants de tous les citoyens canadiens de langue officielle et ce dans une école homogène de langue officielle contrôlée sur le plan local et provincial par la communauté desservie. Enfin, ces droits collectifs impliquent aussi le droit à des institutions distinctes pour les communautés minoritaires de langue officielle dans les domaines pédagogique, culturel et social. Ici on inclut les services dans notre langue et ce à tous les niveaux de gouvernement.

CONCLUSION

L'enchâssement des droits linguistiques dans la Constitution, tel que proposé par M. Trudeau et d'autres et tel qu'opposé par M. Lyon et d'autres, est un sujet des plus épineux, tant au niveau juridique que politique. Notre communauté ne doit pas retenir son souffle pour voir comment la lutte entre gouvernements se terminera. Ce qu'a dit un de nos évêques, en 1916, demeure vrai, "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Supplément à LA LIBERTE du 2 octobre 1980

Le Comité culturel cours cette année:

1. COURS DE GUITARE CL

(Ce cours vous permettra la musique et à jouer de b
Professeur: M. Paul Freyne
Âge minimum: 10 ans
Coût: $5.00 la demi-heure
Durée: toute l'année

2. COURS DE PEINTURE À POUR ADULTES

Professeur: M. Georges Lé
Coût: $2.00 l'heure ($40.0

3. COURS DE POTERIE (à la POUR ADULTES

Maximum: 5 élèves
Professeur: M. Georges Léger
Coût: $40.00 pour dix leçons

Pour plus de renseignements, communiquez avec Claudette McDonald au No: 269-8811.

Cette publicité est payée par la S.F.M.



ERRATUM

Nous nous excusons de l'erreur qui s'est glissée dans notre édition du jeudi 25 septembre. M. Gerry Duguay, qui se présente aux élections du 22 octobre dans la circonscription de Langevin, fait partie des Chevaliers de Colomb depuis 1960 et non depuis 1906 comme indiqué.